

L'ACTIVITE DU MINISTRE DE LA COLONISATION

L'excursion de l'Abitibi comprend 250 colons, le double prévu

VERS LA GASPESIE

L'hon. Perrault dirigera une campagne de colonisation de ce côté

(spécial au "Canada")
Québec, 17. — Le développement de l'Abitibi a été rapide sur tout depuis 1919, et le ministre de la colonisation, l'hon. M. J. E. Perrault, nous le rappelle hier encore en nous disant que dans son nouveau comté, il y a actuellement 18 paroisses bien établies, 12 en formation et 8 missions, ce qui fait un total de 38 paroisses qui bientôt seront développées sur un même pied.
Il est donc loin le temps où les gens de nos campagnes regardaient avec commisération ceux de leurs concitoyens, qui, n'ayant pas suffisamment de terrain pour y élever leurs enfants et les établir, prenaient le chemin du Nouveau-Québec. La meilleure preuve de cet heureux changement d'opinion nous a été donnée hier soir, au départ de la seconde excursion de colonisation organisée par le gouvernement provincial, de concert avec les C. N. R. dans l'Abitibi. Les organisateurs de l'excursion avaient fait des préparatifs comme si 125 prêtres et cultivateurs eussent dû faire le voyage, et ils se disaient que la réunion d'un aussi grand nombre d'excursionnistes serait un événement, vu qu'il y avait à peine trois semaines qu'avait eu lieu la première excursion dans l'Abitibi. Une grande surprise les attendait. En effet, une demi-heure avant le départ du train, les compartiments de ce dernier étaient envahis. Il fallut bientôt faire appel à l'agent général des C. N. R. à Québec, M. J. E. Leblanc, pour loger tous ceux qui avaient réservé des billets et qui arrivaient à la dernière minute. On avait compté sur une excursion de cent vingt-cinq membres et on se trouvait obligé d'en prendre le double, soit deux cent cinquante.

Les deux cent cinquante excursionnistes ne sont pas tous partis de Québec. D'après les arrangements qui avaient été faits, il devait y avoir six ou sept prêtres, et soixante ou soixante-dix cultivateurs qui s'embarquaient sur le train, une soixantaine d'autres passagers devaient être pris en route, surtout à Harvey Junction. Ce qui est arrivé, c'est que vingt-quatre prêtres et cent vingt-cinq cultivateurs se sont embarqués à Québec et que le train a dû prendre quatre-vingt-cinq autres passagers à Harvey Junction, sans compter ceux qui se sont ralliés aux excursionnistes pendant le voyage.

Il était six heures et quinze (heure soignée) lorsque le train excursionniste est parti hier soir. Vers six heures, presque tous les wagons étaient remplis. C'est alors que l'on vit arriver le ministre de la colonisation, l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, accompagné de Mme Perrault, de M. P.-E. Nagziar, consul de France au Canada, de M. L. A. Richard sous-ministre de la Colonisation, de M. R. Souliard, secrétaire du ministre. A l'exception de M. Richard, tous devaient prendre le train pour l'Abitibi.

"C'est un beau succès" dit le ministre à l'organisateur du voyage, l'abbé Caron.
"C'est plus qu'un succès", répondit ce dernier, "on dirait que toute la province veut s'établir dans l'Abitibi."
"Allons reprit l'hon. M. Perrault, "M. Leblanc, l'agent du Canadian National va nous aider à placer tout notre monde, et ce sera la plus belle excursion que nous pouvions rêver."
"Il va y avoir de la place et du confort pour tout le monde" dit alors M. Leblanc, qui arrivait. "M. l'abbé Caron croyait qu'il n'aurait que cent vingt-cinq excursionnistes à conduire dans l'Abitibi, mais nous nous sommes bien vite aperçus que le nombre serait doublé. Nous avons tout prévu. 12 chars sont attachés à la locomotive. Il y a deux chars touristes, trois chars coloniaux. A Harvey Junction, deux autres chars coloniaux vont être ajoutés au train."
Les organisateurs de l'excursion remercièrent M. Leblanc de ses attentions et, à six heures et quart, lorsque le train fut sur le point de partir, tout le monde était confortablement installé dans les wagons. Il faisait un gai soleil et jamais départ ne fut aussi rayonnant.

Les excursionnistes, le ministre de la colonisation à leur tête, débarquèrent vers onze heures, aujourd'hui, à Amos, où aura lieu demain, sous une imposante cérémonie, la bénédiction de l'église paroissiale de l'endroit. Cette bénédiction sera faite par l'évêque de Joliette, Mgr Forbes, qui fait le voyage accompagné d'une dizaine de ses prêtres. Mgr Forbes ne s'est pas empressé à Québec hier, mais il a joint l'excursion à Harvey Junction. C'est à ce point que devait se réunir tout le contingent de Montréal, dont les officiers du C.N.R. Les excursionnistes qui sont partis hier soir pour l'Abitibi vont y retourner à la fin de la semaine. Plusieurs cependant resteront beaucoup plus longtemps dans le nouveau Québec, où ils s'établiront même. Le ministre, le consul de France, les prêtres qui l'accompagnent, ne reviendront, eux, que le 25 juillet. L'hon. M. Perrault se propose, en effet, de visiter les 26 paroisses de son comté de l'Abitibi qui, pour plus de la moitié, ont été fondées depuis qu'il est lui-même à la tête du ministère de la Colonisation, dans le cabinet provincial.

LA COLONISATION DE LA GASPESIE

Le ministre de la colonisation a

TROIS CANDIDATS SE FERONT LA LUTTE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Baddock, 17. — M. F. L. Kelly, libéral, et MM. K. H. Butts, conservateur, et D. D. MacDonald, ouvrier, ont été nommés en nomination hier aujourd'hui, en vue de l'élection partielle pour le siège vacant de Cap-Breton et Victoria.

L'intention de réaliser avec les autorités ecclésiastiques du diocèse de Gaspé un projet qui assurerait la fondation de deux nouvelles paroisses. Telle est la déclaration faite par l'hon. M. J. E. Perrault, ministre de la colonisation, avant son départ pour l'Abitibi hier soir.

L'hon. M. Perrault, depuis son retour de Gaspé, a eu des conférences avec son sous-ministre, M. Louis-Arthur Richard, L. D., et tous deux ont étudié ce projet de colonisation dans les comtés de Bonaventure et Gaspé. Le ministre l'a brièvement expliqué à l'"Événement" hier soir :
"En arrière de la paroisse de Bonaventure" nous a dit l'hon. M. Perrault, "le feu a détruit une immense forêt. Nous avons l'intention d'ensemencer ce terrain afin d'en empêcher le reboisement et d'en faire un nouveau canton de colonisation. Il y a là 8,000 acres de terres, place par conséquent pour 300 colons. Mgr F.-X. Ross, le premier évêque de Gaspé, vont y établir des fils de cultivateurs du comté de Bonaventure. Nous avons aussi l'intention d'encourager un mouvement de colonisation commencé dans le canton. Percé, comté de Gaspé, et là il y a place encore pour 250 colons. Nous allons essayer d'y établir des fils de cultivateurs et si la campagne du ministre réussit — avec le concours de Mgr Ross — nous aurons fondé deux nouvelles paroisses dans le diocèse de Gaspé."

Le ministre de la colonisation a envoyé un ingénieur afin d'étudier les moyens de pousser activement cette campagne.

A LA MEMOIRE DE TOUS LES COMBATTANTS

Un monument en Californie renfermer les noms de tous les soldats de la

GUERRE MONDIALE

Une belle entreprise de Dr Herrick pour perpétuer le souvenir des héros

(Dépêche de la Presse Associée)
Oakland, Californie, 17. — Les noms de 84,324 des héros tombés au cours de la Grande Guerre, ont été déposés dans le caveau d'un monument élevé pour commémorer le souvenir des soldats alliés. C'est un magnifique monument de bronze et de granit érigé au cœur de la ville sur les bords de la Moritt. Il renfermera les noms de tous les alliés, soldats, marins ou infirmiers tombés au cours de la guerre mondiale.

Le Dr Leroy-F. Herrick, d'Oakland, a fait élever ce monument et l'entretient à ses frais. Il espère pouvoir avec le temps, réunir dans le caveau, les noms de tous ceux qui prirent part à la Grande Guerre.

Le Dr Herrick déclara que le gouvernement canadien lui avait promis une liste complète des soldats et marins canadiens tombés au champ d'honneur, afin que leurs noms soient déposés dans le caveau, bien que ce ne soit pas la façon habituelle de renfermer les noms. J'ai en effet, depuis 1919, décidé de m'accomplir cette éminente cérémonie qu'à chaque anniversaire de l'Armistice ou du "Memorial Day", mais je ne veux pas attendre jusqu'au 11 novembre pour renfermer la liste complète de tous les héros canadiens.

Il obtient \$4600 et paiera les frais

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 17. — Le juge Dysart, siègeant en cour du Banc du Roi, a rejeté la demande du Professeur W. G. Smith. Ce dernier réclamait du Wesley College une somme de \$30,000 alléguant qu'il avait été renvoyé sans motif et violation du contrat. Le juge lui a accordé \$4,600, somme égale à .n an de traitement, qui lui a été payée devant la cour, mais l'a condamné aux dépens.

Le jugement comporte une critique sévère du Professeur Smith ainsi que du Dr Riddell, président du collège et du Bureau des directeurs. Le juge déclara ouvertement que l'incompatibilité d'humeur existant entre le professeur et le président a été cause des rapports aigris qu'ils ont eu entre eux.

LE PEUPLE DES ETATS-UNIS L'A FORT DEÇU

Sir Rabindranath Tagore, poète hindou, ne reviendra plus en Amérique

L'AVENIR DE L'INDE

L'Inde retournera au mahométisme, dit-il, et ce ne sera pas un tort

(Câble de la Presse Associée)
Calcutta, 17. — Sir Rabindranath Tagore, poète du Bengale, lauréat du prix Nobel de littérature en 1913, au cours d'une interview, raconta les impressions que lui avait laissées un voyage qu'il fit en Amérique en 1920. Il fut grandement surpris et étonné de l'égoïsme et de l'esprit de nationalisme outrancier qu'il trouva partout et affirma aussi qu'il n'avait pas l'intention d'y retourner.

Quant à ce qui est des affaires de l'Inde le poète prédit que sous peu le Mahométisme aurait étouffé la religion hindoue et que le Croissant de Mahomet redeviendrait l'emblème religieux de l'Inde.

Tagore était à Shantiniketan, ville qui se trouve à environ quatre heures de chemin de fer de Calcutta. Comme on lui demandait s'il pensait retourner bientôt en Europe et en Amérique, il déclara que son premier voyage aux Etats-Unis avait eu lieu en 1916.

A cette époque continua-t-il, j'avais trouvé ce peuple si puissant, si civilisé si avancée que je les aurais crus en état d'empêcher toute guerre ou au moins que si un conflit éclatait entre d'autres nations grâce à la pression économique qu'ils seraient à même de faire ce serait un conflit de courte durée. Mon dernier voyage fut pour moi la plus cruelle des déceptions; j'ai retrouvé un peuple rendu fou par la guerre et qui n'a même plus le temps d'écouter ses philosophes ou ses poètes.

Je crains un bien souvent mes discours n'aient pas été de leur goût, car un esprit de nationalisme intense sévit sur l'Amérique et je hais le nationalisme sous toutes ses formes. Pour moi toute question est une question internationale. Les journaux, les hommes politiques, toute la population ne parlent que de ce qu'ils sont convenus d'appeler "cent pour cent d'américanisme". C'est une dangereuse théorie.

En ce qui regarde l'avenir de l'Inde, Tagore prévoit qu'elle va retourner au Mahométisme. Il est très possible que d'ici peu d'années la religion hindoue ne soit plus qu'un souvenir, tous les habitants de l'Inde ayant été convertis par la formule chère au prophète: "Crois ou meurs". Et qui le sait, ce sera peut-être une chose heureuse pour l'Inde. La religion hindoue est une religion de paix, tandis que l'Islamisme fait de tous les croyants des fanatiques. D'après les derniers statistiques les Mahométans sont en majorité dans le Bengale. Si par hasard le peuple de l'Inde pouvait reconquérir les rênes du gouvernement, nous serions gouvernés par la loi du Prophète. Mais, ne serait-ce pas encore préférable au gouvernement actuel; nous serions au moins gouvernés par nous-mêmes.

Le jury avait-il été acheté?

(Dépêche de la Presse Associée)
Waukegan, Illinois, 17. — Le gouverneur Small aurait été acquitté par un jury qu'on avait acheté lorsqu'il comparut devant la Cour de circuit du comté de Lake en juin dernier. Cette accusation est tombée d'elle-même aujourd'hui après que le jury chargé de juger John-B. Fields, Edouard Kaufman et Edouard Courtney rapporta un verdict d'acquiescement en faveur des trois accusés.

Ce verdict fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Ils étaient tous trois poursuivis pour avoir essayé de corrompre un des jurés désignés pour siéger dans l'affaire Small.

Aucun des accusés ne s'est défendu ni n'a cité de témoins.

Le procureur d'Etat entreprit de prouver que Courtney et Kaufman avaient été chargés, avant et pendant le jugement du gouverneur Small, en distribuant de l'argent dans le comté de Lake pour obtenir un acquiescement.

Leurs efforts furent même, dit-il, en partie couronnés de succès, étant parvenus pour \$350 à acheter Fields qui était juré.

L'EMBARGO SUR LE BOIS DE PULPE ET WASHINGTON

On espère dans la capitale américaine que le Canada n'abusera pas

UNE ENQUETE

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 17. — D'après des informations émanant du gouvernement le Canada est décidé de faire une étude approfondie de la question, avant de prendre une décision irrévocable, au sujet de l'interdiction de l'exportation des bois de pulpe venant des terres du Dominion.

Washington, 17. — Le gouvernement canadien a reçu plusieurs pouvoirs pour mettre à l'exécution l'embargo sur les bois de pulpe, mais tout fait espérer qu'il n'en abusera pas.

OPTIMISME AMERICAIN

Le gouvernement des Etats-Unis a l'occasion de faire remarquer aux représentants du Canada dans quelle situation difficile se trouveraient les papeteries et les journaux américains si l'embargo était appliqué. On suppose qu'au cours de l'enquête qui doit avoir lieu, les hommes d'affaires américains auront la faculté de faire un exposé de leur situation.

UNE CAMPAGNE ELECTORALE EN WAGONS PULLMAN

Aux prochaines élections aux Etats-Unis, on emploiera des mégaphones

INVENTION DE LA CIE BELL

(Dépêche spéciale)
New-York, 17. — Une campagne électorale en "pullman" n'aurait rien de désobligeant. C'est ce qu'on promet aux prochains candidats à la présidence des Etats-Unis. La révélation en a été faite au cours d'une visite des laboratoires de recherche de la compagnie Bell. Les wagons seront équipés de mégaphones électriques si puissants que les candidats et leur suite d'orateurs n'encourront pas d'enrouement en 1924. A voix basse, même en murmurant et du "dernier wagon d'un long convoi stoppé en gare, les cratons pourront se faire entendre, par l'entremise de ces mégaphones, à des milliers d'auditeurs.

Les laboratoires d'ont sort l'invention et qu'on place au nombre des plus considérables qui soient aux Etats-Unis se consacrent à toute sorte de recherches pour le perfectionnement du téléphone, de la radiotélégraphie et des autres instruments de communication. Au cours de la visite, on a vu par exemple des cristaux rendus si sensibles que la chute d'une plume peut déterminer un courant électrique et un instrument pour mesurer la portée de l'ouïe. Cet instrument suffira d'appliquer un jet d'air et on pourra obtenir les mêmes résultats que les verres sur les yeux.

On a trouvé cet instrument en cherchant à perfectionner les appareils émetteurs et récepteurs du téléphone. Ces recherches impliquaient une foule de notions, possédées des seuls spécialistes. Aussi dans les laboratoires Bell a-t-on vu des savants s'appliquer attentivement et minutieusement à l'étude de l'ouïe et de toutes les particularités de cet organe. On a même étudié cette étude au cerveau, au crâne, au système nerveux et au son. En ces dernières années l'intérêt de ces études a attiré les laboratoires plusieurs savants éminents.

SIR JOHN HENDRIE EST DECEDÉ A BALTIMORE

L'ancien gouverneur d'Ontario est décédé après une longue maladie

(Dépêche de la Presse Associée)
Baltimore, 17. — Sir John Hendrie, président de l'Hamilton Bridge Works et ancien lieutenant gouverneur d'Ontario est décédé à minuit à l'Hôpital Johns Hopkins.

Le lieutenant-colonel John Strathearn Hendrie, ancien maire d'Hamilton, ancien lieutenant gouverneur d'Ontario, bien connu comme homme d'Etat, manufacturier, entrepreneur, capitaliste et homme de sport, était né à Hamilton et y avait constamment habité.

Il représentait pendant de longues années la circonscription de l'Ouest d'Hamilton au parlement provincial. Il fut élu pour la première fois en 1902. Il était membre du parti conservateur et fit partie du cabinet de Sir James Whitney comme ministre sans portefeuille ayant refusé celui de commissaire des Travaux publics. Comme président du comté des chemins de fer au parlement il prépara la loi des chemins de fer qui fut votée en 1906.

LA PAIX EST ENFIN FAITE AVEC LA TURQUIE

Le traité mettant fin aux pourparlers de Lausanne sera signé le 22

DERNIERE REUNION

(Câble de la Presse Associée)
Lausanne, 17. — Les délégués alliés ont officiellement confirmé les arrangements conclus hier avec les Turcs. Le traité sera signé le mardi, 24 juillet.

LA QUESTION DE LA DETTE ET LES CONCESSIONS ONT PU ETRE MENÉES A BONNE FIN

(Câble de la Presse Associée)
Lausanne, 17. — Une réunion officielle des délégués alliés ont eu lieu aujourd'hui pour enregistrer l'arrangement conclu ce matin. Aucune nouvelle complication n'est prévue et l'on peut considérer la paix comme faite. L'arrangement conclu donne satisfaction aux Turcs sur la question de la dette, des concessions et de l'évacuation, et satisfait les alliés pour le rappel des navires de guerre. Dans les circonstances actuelles il était difficile de faire mieux. Les alliés espèrent que les Turcs se montreront dignes de la confiance que les grandes puissances ont eue en eux et se conduiront en peuple civilisé.

La pierre d'achoppement avait tout d'abord été la question de la dette et après qu'il fut décidé de ne pas la faire figurer sur le traité, décision qui fut vigoureusement soutenue par l'Angleterre, des difficultés s'élevèrent au sujet des concessions.

Les alliés retirèrent alors leur demande de préférence et il fut décidé que le chemin de fer français et la Vickers Armstrong seraient placés sur un pied d'égalité avec tout compétiteur, pendant une période de cinq ans.

Cet arrangement fit disparaître les difficultés soulevées au sujet de la concession Chester et donna en même temps satisfaction au point de vue américain. Une déclaration sur ce chapitre sera probablement faite à la réunion de la Conférence plénière.

Quant à la Compagnie des pétroles turcs qui avait été la cause de nombreux ennuis, on prévoit que la réunion de la Conférence sir Horace Rumbold déclara que l'Angleterre est prête à se charger de veiller sur les intérêts de cette Société.

INVITATION AUX SOVIETS

Lausanne, 17. — Le gouvernement des Soviets a été invité par télégramme à venir d'ici trois semaines signer la Convention des Délégués à Lausanne ou à Constantinople. Les délégués alliés ont été unanimes pour demander aux Turcs d'appliquer une amnistie aussi large que possible.

Ismet pacha répondit qu'elle serait appliquée telle que l'avait prévu le traité et que quant au gouvernement d'Angora, il devait rester maître de ses actes, au sujet de l'amnistie des Arméniens exilés que les Alliés avaient sollicitée.

Le général Pellé, haut commissaire français, donna lecture d'une déclaration par laquelle les Alliés faisaient savoir qu'ils entendaient prendre les intérêts de leurs nationaux au sujet de la dette ottomane. Ismet déclara alors qu'Angora était résolu à ne payer les intérêts ni en livres sterling ni en or.

LE DERNIER ACTE

Lausanne, 17. — Le dernier acte du traité de Lausanne s'est passé ce soir à Ouchy-le-Château. Le texte complet du traité a été revu et des arrangements conclus pour qu'il soit officiellement signé le 24 juillet.

La séance de ce soir eut ceci de remarquable, c'est que les nombreuses questions sur lesquelles les délégués n'avaient pu s'entendre revinrent une fois encore sur le tapis. Ce fut la nuit des réserves, réserves de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, au sujet de la validité des concessions de la compagnie des pétrole britannique, qui était en conflit avec les droits accordés à la concession Chester pour les puits non compris dans la région de Mossoul.

La lutte silencieuse entre l'Angleterre et les Etats-Unis, qui, au cours de ces derniers jours avait dominé la conférence, se changea ce soir en véritable bataille. Sir Horace Rumbold, après avoir protesté contre le refus de la Turquie de ratifier les concessions britanniques dans le traité, déclara qu'on n'avait pu prévoir de quelle manière le gouvernement des Etats-Unis souhaitait intervenir entre le gouvernement turc et la Cie turque des pétroles.

IL FAUDRA INCLURE LA TAXE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — Le département des douanes et de l'accise fait savoir qu'à partir du jour où les lettres ou cartes postales accusant réception de paiements de \$10 et au-dessus devront porter le timbre de taxe sur les reçus.

Un règlement établi par ce département oblige les maisons de commerce à avoir leurs reçus obligés par un tampon.

CE QUE DIT LE JAPON

Lausanne, 17. — Le Japon qui avait eu au cours de la conférence un rôle assez effacé, occasionna un nouvel émoi. K. Okehi, ambassadeur à Rome, déclara que son gouvernement se refusait à signer le protocole des concessions, car il était résolu à ce que la Turquie maintienne le régime de la porte ouverte.

Ismet pacha, après avoir déclaré que la Turquie était seule à décider quelle serait sa future politique économique, continuant son discours, Ismet annonça que le monde serait étonné de la façon dont la Turquie exécuterait le traité.

Pour arrêter une vente d'actions

New-York, 17. — Les bureaux du procureur-général de l'Etat ont prononcé aujourd'hui un ordre interdisant à Walter-L. Johnson, ainsi qu'à trois autres sociétés de films dont il serait, dit-on, président, d'émettre plus longtemps des actions.

DEUX QUESTIONS QUE L'ON DEVRA RESOUDRE

Elles ont trait au tourisme et au transport des liqueurs

AU YUKON

Le président Harding songe à ces deux problèmes pendant son voyage

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 17. — D'après une dépêche de Fairbanks au "World", le voyage d'excursion du président Harding a été gâté par "deux questions diplomatiques" intéressant également le Canada et les Etats-Unis. L'une se rapporte à la route que suivent les excursionnistes, l'autre aux expéditions de liqueurs. Le "World" déclare : "Il est de l'intérêt du Canada de détourner les touristes qui sont allés au Yukon, par la route de Skagway, d'emprunter au retour, la route du chemin de fer de l'Alaska. Les Canadiens leur conseilèrent de descendre sur des bateaux à eux, la rivière Yukon, jusqu'à Saint-Michel, au lieu de leur laisser prendre la route de la rivière Tanana, jusqu'à la frontière de l'Alaska et rentrer ensuite aux Etats-Unis par paquebots américains. Il en est également de même avec les marchandises. On pourrait probablement éviter cet inconvénient en mettant des bateaux sur la rivière Yukon qui descendrait à Nenana.

L'autre question a trait à l'expédition des liqueurs au Yukon et aux vingt milles de territoire américain qu'elles doivent traverser. Actuellement plus de 100,000 de liqueurs sont arrêtés à Vancouver. Si la question des navires britanniques apportant sous scelles leur provision de liqueurs dans les eaux américaines était tranchée du même coup la question du Yukon serait résolue.

Le cheval sera-t-il banni de Londres?

(Dépêche spéciale)
Londres, 17. — A cause de la condition chaotique du trafic de Londres il s'ensuit qu'une demande pour l'élimination du cheval dans les rues sera faite. Plusieurs personnes connaissant le commerce du trafic de New-York demandent que le trafic de Londres soit basé sur le même modèle.

Une des complications qui causent l'encombrement du trafic est le coût excessif de la réparation des rues. On a chargé les autorités de voir à l'entretien des rues. Durant des mois les rues Oxford, Piccadilly, Fleet et autres ont eu à subir la plus grande congestion et le trafic a subi un arrêt complet, ce qui causa une perte de plusieurs milliers de piastres pour le commerce.

Londres refuse d'empêcher le trafic du cheval si ce n'est dans certaines rues commerciales ou de tirer les gros camions des centres principaux. Récemment un avertissement retint le trafic durant cinq minutes. Un Américain montra ce qu'il pensait du paquebot de Londres en donnant en cadeau une montre en or à l'homme qui poserait le plus de pavés en un certain nombre d'heures.

Un comité a été nommé pour voir à l'entretien des rues et il est déclaré que le seul moyen est de bannir le cheval.

La cause de Pesant vs St-Michel

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Londres, 17. — Le comité judiciaire du Conseil Privé a pris en délibération la cause de Pesant vs la ville de St-Michel, Québec. L'appel était d'une décision de la Cour du Banc du Roi de Québec dans une action pour faire annuler une évaluation.

JOHN LEWIS REVOQUE LA CHARTE DES MINEURS

Le président de l'Union somme les mineurs de retourner au travail

BRIS DE CONTRAT

Il destitue Livingstone et McLachlan et crée une nouvelle union

(Dépêche de la Presse Associée)
Atlantic-City, N.-J., 17. — Le président John-L. Lewis de l'International Mines Workers of America a avisé aujourd'hui les officiers du district No 26, à Glace-Bay, Nouvelle-Ecosse, que la charte de ce district était révoquée à partir d'aujourd'hui, les officiers dudit district ayant refusé de condamner la grève des mineurs à cet endroit.

Tous les officiers, le comité et les mineurs supplémentaires du district sont automatiquement destitués de leurs fonctions et un district provisoire a été créé. Ce district sera directement sous les ordres et l'autorité de l'Union Internationale. Silby Barrett, de Glace Bay, a été nommé président provisoire. Des ordres seront donnés, d'après M. Lewis, afin que tous les mineurs retournent à l'ouvrage immédiatement.

Dans son communiqué à Daniel Livingstone, président destitué, M. Lewis a dénoncé vertement les officiers du district pour avoir incité, encouragé et conduit une grève de sympathie. Il qualifie l'action de Livingstone comme une "folle aventure" et dit que sa conduite va à l'envers de toute règle de l'union.

"Votre rupture, de propos délibéré des contrats existants entre les opérateurs et les mineurs de la Nouvelle-Ecosse est des plus répréhensibles", déclare M. Lewis. La lettre se lit comme suit :

M. Daniel Livingstone, Aux soins Mine Workers Office, Glace Bay, N. S., Can.

Cher monsieur, — Depuis les premiers jours de juillet quelque huit mille membres de la "United Mine Workers" dans le district No 26 sont en grève. Non seulement cette grève arrête la production du charbon dans les mines exploitées sous les conditions faites avec les membres de l'U. M. W. mais il en a résulté que des ingénieurs, des gardiens de pompes et d'autres employés ont été remerciés de leurs services. Cette grève a été délibérément encouragée et conduite par vous et les officiers qui sont membres de l'Union, district No 26. Après le 6 juillet, date où fut officiellement portée la cause à ma connaissance par la British Empire Steel Corporation Ltd, qui forme une partie contractante dans cette section, je vous ai télégraphié, vous demandant vos renseignements dans les ces. A cette même date vous m'avez communiqué la nouvelle qu'environ 9,000 hommes étaient en grève essayant de les discipliner et de justifier cette rupture des conventions des contrats par des arguments spécieux.

Je vous ai alors répondu de la part de l'Union Internationale vous demandant de rappeler tous les hommes à l'ouvrage et de faire tout en votre pouvoir afin que les propriétés minières soient protégées. Le 8 juillet vous m'avez répondu que mes instructions seraient prises en considération à l'assemblée du comité du district 26 qui devait avoir lieu le 10. Le lendemain, le vice-président du district Alexander McIntyre m'avisa que l'on avait rejeté ma demande et que cette grève illégale serait continuée jusqu'à ce qu'elle eût atteint son but. Malgré l'espace de temps passé depuis, il n'y a pas encore d'indication que de votre part ou de celle de vos coefficients une tentative pour terminer cet état de choses serait faite. Je ne suis pas sans savoir qu'il est à peu près inutile de tenter au milieu de votre folle aventure de vous faire entendre raison, quoique par moment vous devez réaliser que le cours des choses telles qu'elles sont tout à fait contraire à tout idéal de votre organisation. Tout ceci est en contradiction avec toute l'éthique de notre union et constitue une désobéissance à ses règlements. Votre bris de contrat entre les opérateurs des mines et les mineurs est des plus répréhensibles. Le manque de respect aux lois de vos gouvernements, provincial et fédéral, ne peut être jugé par l'Union. L'aveu officiel des officiers du district disant que la grève se fait sur des sujets de politique prouve vos intentions. Je vous rends compte tout simplement que vous êtes révolutionnaire dans votre propre opinion.

Je suis familiarisé avec l'intrigue constante qui se joue entre vous et votre génie maléfaisant McLachlan et vos maîtres supérieurs en Russie. Je me souviens fort bien du moment où vous énonçâtes à y a quelque temps à Indianapolis, à une assemblée relativement petite du comité exécutif international, que vous étiez un "Croyant de la révolution par la force."

Nul doute que la présente grève est un résultat de votre foi dans une révolution contre le gouvernement britannique. En considération de tous ces faits étranges, l'Union Internationale, dans le but de poursuivre sa politique de protection pour ses membres se croit engagée à intervenir. Il vous est tout aussi bien d'apprendre que maintenant que plus tard que l'Union Internationale n'est pas un corps établi pour détruire les lois de nos gouvernements. Ce n'est pas non plus un corps politique de fanatiques dont on peut se servir pour aider des officiers de votre mentalité perversive ni de ces individus qui souffrent d'aberration mentale comme vous et vos associés, formant un bloc de révolutionnaires de "papier mâché".

En vertu de l'autorité dont je puis faire usage de par la constitution de la "United Mine Workers of America" (A suivre à la page 4)

Chronique des Sports

PLEASURE BENT A CAUSE UNE SURPRISE A L'ILE GROBBOIS

Il a défit Broadview et Satinmore, dans la course de la division canadienne, hier après-midi. — Golden Red a aussi renversé les calculs des preneurs, à la quatrième.

LES COURSES A L'ETRANGER

Pleasure Bent, de l'écurie C. O. Simpson, de Toronto, a renversé les calculs des preneurs en gagnant la course de la division canadienne, hier après-midi au King Edward. La course réunissant huit partants et Broadview a fini deuxième alors que Satinmore s'est classé troisième.

La belle température continue et les amateurs en profitent pour faire le voyage à l'île. Encore hier la foule était passablement nombreuse, pour une matinée de semaine. La piste était encore en excellente condition de sorte que le temps des courses fut rapide.

Pleasure Bent n'avait pas cours à Montréal depuis deux ans. Il est toujours doué d'une belle rapidité, mais d'un autre côté, il n'a pas amélioré ses habitudes au poste de démarrage. Heureusement, Bill Murray a réussi à lui donner un bon départ. Il a pris la tête à la première courbe et ensuite sa victoire ne fut plus douteuse. Broadview a souvent essayé à le dépasser mais Primrose fit en sorte de toujours le tenir en tête et en arrivant sous le fil, c'est le descendant de First Sight qui commençait à faiblir, alors que Ragged Robin allait le mieux de tous.

Pleasure Bent était peu parié par les preneurs de sorte que ceux qui le supportèrent retirèrent onze et demi pour un sur leur argent. Riposta a remporté une victoire populaire à la première course, de cinq furlongs, avec Flying Orb comme deuxième et Jack Healy en troisième.

La victoire de Riposta ne fut jamais douteuse. Loden l'emporta en sorte de se lever du fil et tout en jouant un avantage considérable sur Flying Orb. Gros favori, le vainqueur a payé que \$2.80 pour \$2.00.

Aunt Deda s'est trouvé dans son élément sur une piste rapide et elle a triomphé haut la main dans la deuxième course, de cinq furlongs. Service flag a fini deuxième et Runnan s'est classé troisième.

Au début Lady Felix a pris les devants mais il céda vite sa place à Aunt Deda. Aux courtes, Pernia fit en sorte de se lever du fil et en jouant un avantage considérable sur Flying Orb. Gros favori, le vainqueur a payé que \$2.80 pour \$2.00.

La quatrième course a donné lieu à une fin excessivement contestée, avec Golden Red à décroche la décision, avec Black Baby comme deuxième et San Diego en troisième.

La fin de la course fut excitante. Au dernier seizième Top Rung s'avança comme une flèche et Frank Shannon résista juste assez longtemps pour l'emporter. Le vainqueur a payé plus de trois pour un.

Les commissaires de la réunion ont annoncé que le Jockey L. Gray avait été suspendu pour le balance de la réunion, à cause de rudes propos qu'il avait émis. Assombré dans la quatrième course de jeudi après-midi.

PARC KING EDWARD

Voici la liste des inscrits aux courses de cet après-midi :

PREMIERE COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans, 5 furlongs; Yallablague 100, Blarney Rose 105, Flying Boat 110, Balacava 101, Pikeville 107.

DEUXIEME COURSE, \$300, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs; El Coronado 107, Restless 110, Navajo 112, Crimmon Rambler 110, Miss Holland 110, Pittsburg 112, Lillian G. 110, Lady Ione. Aussi éligibles : Service Flag 112, Mike 112, Morning Face 110, Twenty-Seven 115.

TROISIEME COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs; Evening Star 94, Jewel of Art 100, Annie White 110, Virgil K. 97, Elroy 105, Troad 112, Regiopolis 99, Eva Fox 110. Aussi éligibles : Debut 110, Dorantue 107.

QUATRIEME COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs; 100, Salt Peter 110, Golden Red 113, My Garter 111, Sir Galahad 113, Arctic King 110, Ike Mills 113.

CINQUIEME COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1/2 mille; W. I. Baker 101, Dickie W. 104, Plantarado 111, Tom Logan 105, Viva Cuba 107, Sir Galahad II 113, Myrtle Crown 104, Boxwood 110.

SIXIEME COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs; Smiling Through 108, Kedwick 110, Lt. Wm. J. Murray 115, Sandals 108, Carstairs 110, Kinetic 115, Lems Adair 110, Kitty Chatham 113. Aussi éligibles : Queen Mazonia 113.

SEPTIEME COURSE, \$300, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs; 100, Salt Peter 110, Golden Red 113, My Garter 111, Sir Galahad II 113, Arctic King 110, Ike Mills 113.

A CHICAGO

Chicago, Ill., 17 — Résultats des courses de cet après-midi au parc Hawthorne :

PREMIERE COURSE, 5-1/2 furlongs — 1. Great Northern, Frank 8 à 1, 3 à 1, 1 à 1; 2. Seastake 107, Ambrose 3 à 1, 1 à 1; 3. Araba 110, Wilson 1 à 1. Temps 1:00 4-5. Anna Chesnut, Rilla Girl, Midwestern, Florence W. Rambler, Shining Gold, Meadow Lawn, Dowry, Asaph ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1-1/6 mille — 1. Timpling 104, Fetgoid 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. By Jove 100, Watrous 2 à 1, 1 à 1; 3. Haen 103, Lee 7 à 5, 3 à 1, 1 à 1. Temps 1:47. Romping Mary, Crownwell, Salvo, Clitzen, Sea Mint ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1-1/6 mille — 1. Reliability 97, Frank 7 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. Precursor 110, H. Burks 1 à 1; 3. Lt.-Colonel 111, McDermott 1 à 2. Temps 1:46 2-5. Missoury Boy, Belgian Queen, St-Donard, Hail ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille — 1. Astory 103, Hupel 8 à 5, 1 à 2, 1 à 1; 2. Paul Jones 108, Ambrose 1 à 1, 2 à 1; 3. Mary P. Gardner 95, Frank 5 à 2. Temps 1:46. Lady Madcap, Bianche Mac, Bullet Proof, Runzap, Pindar Peel ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs — 1. Jackie Hay 104, McDermott 8 à 1, 3 à 1, 1 à 1; 2. Mr. Roe 95, Lee 7 à 5, 3 à 1, 1 à 1; 3. Lorena Marcella 117, Peixido 3 à 1. Temps 1:12 4-5. Joy, Allie Ochs, Fincastle, Glenconco, High Cost, Judge Pryor ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-1/8 mille — 1. Staunch 98, Fairard 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. Opulent 101, Doyle 7 à 5, 3 à 1; 3. Bruce Dudley 107, Scheffer 4 à 1. Temps 1:53 1-5. Modie Barnes, Blue Bird, Grise da, Gem, Smuts, Bill Head, Uncle Sonny ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi :

PREMIERE COURSE, \$700, 2 ans, à réclamer, 5 furlongs; Duenna 96; Whiff 98; Saths Ak-Sar-Ben 101; Pretty Politician 103; Roman Girl 104; Brandeis 104; Dobson 106; Biemondelle 106; Firestone 109; Black Grackle 111; Snowdon 115; Tink Seth 115; Wood Lady 109.

DEUXIEME COURSE, \$700, 3 ans, à réclamer, 5-1/2 furlongs; Paola 103; Great Lady 103; Pat and Taks 103; Thelma K. 103; Armadillo 105; Grandst 105; First Call 108; 108; The Colonel 108; Fyona 115; Hankberry Finn 115; Col. Pat 115; Ruckfield 105.

TROISIEME COURSE, \$700, 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille 50 verges; Dernier Son 98; Reap 97; Isozoles 102; Georgetown 102; Lily M. 103; Jim Daisy 103; Chiva 103; Resting Time 105; Red Wingfield 106.

QUATRIEME COURSE, \$700, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs; Peter Brown 99; Diana 101; Smart Guy 103; Tooters 105; Okaloosa 108; Harub 108; Plantation 110; Young 111.

CINQUIEME COURSE, \$700, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs; Saiton 29; Daddy Wolf 103; Last Brush 106; Archie Alexander 107; Bond 107; Arrowhead 108; Hullo 110; Coarship 111.

SIXIEME COURSE, \$700, 3 ans et plus, à réclamer, 1-1/6 mille; York 103; Wrangler 97; Shoreacres 98; Bill Head 100; Locust Leaves 107; Black Betty 103; Peace Pal 104; Amazon 104; War Old 105; Little Ed 105; Trooper 107.

A CLEVELAND

Cleveland, Ohio, 17 — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Maple Heights :

PREMIERE COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Wiki Jack 111, 7.60, 4.20, 3.60; 2. Bonne Lizzie 100, 18.20, 8.20, 3.60; 3. Bold Leaf 100, 5.10, Upstago, Virginia Cook, Topi, Joe Gatti, The Mule, Dig Up, Guida, Ranger, Lasting Love ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Whansington 107, 6.40, 1.90, 2.00; 2. Sun Or 98, 14.00, 6.50; 3. Dumbfounder 113, 5.00, Sultana, Forewarn, Antilles, Advance, Justina E., Bengales, Ragazza, Athgarven, Don Jose ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Brilliant Ray 109, 4.20, 2.60, 2.40; 2. Right on Time, 99, 3.00, 2.80; 3. Toppango 99, 3.60, Colossus, R. E. Clark, Columbia Tenn., Neon Gil ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs; 1. Pagiti 112, 13.60, 8.20, 3.60; 2. Crystal Ford 111, 3.00, 2.60; 3. Waywassamo, 105, 4.20, Yoshimi, Stump Jr., Louis A., Lottie Lorraine, Citation ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Cavalier 115, 11.80, 5.20, 4.90; 2. Promising Tom, 103, 7.80, 6.10; 3. Little Less 103, 14.40, Miss Calita, Mad Nell, Red, Machiavelli, Loch Leven, Guardsman, Wm. Old, Babycorn, De Land ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Sirocco 116, 5.20, 3.50, 2.80; 2. She Devil 106, 6.60, 3.90; 3. Vanessa Wells, 111, 3.30, Alluring, Overtop, Walepa, Bess, J. Pomeroy, Beretta, Hornings, Cantilever, Elizabeth Dean ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, un mille et 70 verges; 1. Hercules 106, 30.20, 12.00, 7.50; 2. Execution 109, 6.00, 5.80; 3. Christie Holters 104, 4.70, Miss Clara, Fair Virginia, Dr. Shafer, Romanus, Hor-Hor ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi :

PREMIERE COURSE, \$725, 2 ans, 5 furlongs; Joyce 103, Ellis M. 106, Stevens 110, Strongman 105, Shindy 103, Gold Leaf 110, Castile 103, Goodmark 109, Flax 110, Blacklion 106, Great Beginner 109, Lassus White 112.

DEUXIEME COURSE, \$725, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs; Jealous Woman 98, Moon Winks 108, Chief Barthell 110, Athlete 100, Lady Harrigan 103, Shingle Shack 110, Guardsman 110, Blazing Fire 108, Zapatos 100, Melancholia 110, Margaret White 110, Gypsy Light 105, John Spohn 110, Job Thayer 112, Kitty Carpenter 92, Bengales 113.

TROISIEME COURSE, \$725, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs; Eau Gallie 98, Carl Roberts 109, Panjandrum 110, C. A. Byrne 115, Princess Myrtle 108, Horinga 110, Penbrock 107, Maden Voter 108, Challenger 105, Melba Polly 108, Dewit 110, Ciceronian 105, Frispy 108, War Prize 112, Antille 1108, Alluring 98.

QUATRIEME COURSE, \$800, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs; Antonia 103, Uncle Bert 107, Zorro 104, Orlava 106, Uncle Volo 104, Max Indina 114, Jupiter 105.

CINQUIEME COURSE, \$750, 3 ans, à réclamer, 5-1/2 furlongs; Corto 98, Alford 105, Chow Chow 107, Lady Churchill 100, Zoena 105, Brown Belle 108, The Girl 103, Sir Leonid 108, Mr. Beck 100, Evelyn Sawyer 106, Spectator 108, Old Top 104, Leslie 109, Sull of Fun 111, Needy 98, Kinsman 112.

SIXIEME COURSE, \$800, 3 ans et plus, à réclamer, 1-1/6 mille; Pony Express 96, Palmetto 101, Black Hackle 111, Royal Crown 101, Walnut Hill 108, Ashlin 101, Lucy Kate 108, White Bots 96, Attorney 103.

SEPTIEME COURSE, \$800, 4 ans et plus, à réclamer, 1-1/6 mille; Timbral 103, Tattling 95, Duke of Wellington 106, Berlin 103, Serrano 97, Jack Hill 106, Tex 105, Kazzazza 96, Ashland 101, Cabin Creek 109, Bodanzky 98, Few Acres 103, Reu 116.

A NEW-YORK

New-York, 17 — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Yonkers :

PREMIERE COURSE, 5-1/2 furlongs; 1. Variation 115, Lyke 6 pour 1, 2 pour 1, au pari; 2. Billy Warren 114 Babin 1 pour 2, 1 pour 4; 3. Frederickton 104 McAtee, au pari; Temps 1:07 2-5. Biron, Postilion, Lady Audrey, Neptune, Soderly ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1 mille 70 verges; 1. Shuffe Along 102; Marinelli, 4 pour 1, 7 pour 5, 1 pour 2; 2. Firm Friend 105; Babin 1 pour 2, 1 pour 5; 3. Sunstini 102 McAtee 2 pour 5, Temps 1:42 3-5. Canyon, Mutiny, All American ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1-1/6 mille; 1. Paula Shay 103 McAtee 7 pour 5, 1 pour 2, 1 pour 5; 2. Carmendita 106, Bell 2 pour 1, 4 pour 5; 3. The Peruvian 116 Lyke 6 pour 5, Temps 1:46 3-5. Prince Regent, Bucardo ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs; 1. Rocket 126 McAtee 5 pour 2, au pari, 1 pour 2; 2. Dry Moon 122, Rice 6 pour 5, 1 pour 2; 3. Good Times 106 Babin au pari. Temps 1:08 3-5. Blue Mont, St.-Allan, Indian Trail, Mary Patricia, Sandy Hatch, Repral ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges; 1. Kings Belle 103 Ho-8-3 pour 1, 1 pour 1, 8 pour 5; 2. Patricia 102 O'Brien 2 pour 1, 1 pour 1; 3. Anniversary 103 Accardi, 2 pour 1, Temps 1:47. L'Effare, Flying Devil, Jack Fairman, Anna M., Fame, Scarecrow, Vaican Park, Lough Storm ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 5 furlongs; 1. Bontaud 114 McAtee 4 pour 5, 1 pour 3, 1 pour 6; 2. Noon Fire 114 Lyke 3 pour 1, 8 pour 5; 3. Gold Bug 114 Colketti 2 pour 1. Temps 1:09 3-5. Outcross, Deimor, First Pick, Black Wand, St-Gerard, Prince Leopold, Little Alfred, Northern Star, Bell pull, Golden Armor, Minc ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi :

PREMIERE COURSE, 2 ans, à réclamer, 5 furlongs; Pathan 107, Silica 107, Wiggout 110, xCarly 97, xKilbowie 102, Blum 104, Dingsborough 108, xNohar 99, Dorothy Ryan 109, xHigh School 101, Attention 107, Duxson 107, Royal Arman 107, First Lady Harding 104, Little Thistle 107, Moon Dream 104, Dixon's Bride 107, Lagoon 104, Ripple 104, a entrée J. Butler.

DEUXIEME COURSE, 3 ans et plus, à réclamer, environ 6 furlongs; Nugget 110, Caligua 115, Lady Inez 113, Trite 116, Honorable 15, Jyntee 110, xTarn 110, Pelion 103, Sea Wolf 110, Sarsaparilla 103, Sagamore 115, xPierre Rue 105, Day-Lue 115, Clough Jordan 115, Foxtail 105, Dufford 108, Dunsandel 115, Glenlivet 108, Water Girl 103, Captain Costigan 108, Stacy Adams, 115, Rock Bottom 103, Fluff 110.

TROISIEME COURSE, handicap, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Ray Jay 120, Horologie 115, Sedgewick 112, Advocate 111, Wynne-wood 110, Maryland Belle 108, May Blossom 105, Better Times 106, 1 Olynthus 105, xCostigan 104, Home Stretch 102, a entrée W. Daniel.

QUATRIEME COURSE, The Mount Kisco Stakes, \$3,000, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges — Tryster 126, xMoonraker 108, Water Girl 103, Dunlin 119, Volage 114, 4 entrée Green Tree Stable.

CINQUIEME COURSE, 3 ans et plus, à réclamer, 1-1/2 mille — Super 114, xWackie 99, xAnniversary 104, Hay 97, Irish Pat 97, Printers Devil 104, War Mask 100.

SIXIEME COURSE, 2 ans, 5-1/2 furlongs — Margin 110, Repp 118, Cave Woman 105, Superana 105, Baxona 106, Nellie Grey 105.

LE BLUE SOX vs C. P. ST-ARSENE

La partie Blue Sox-C.P. St-Arsène est conclue. Ces deux équipes se rencontreront dimanche sur le terrain du C.P. St-Arsène, rue Belanger, à 3 heures précises (heure avancée).

Les joueurs Larzune ne négligeront rien pour faire triompher son club, car de gros paris se font sur le résultat de la partie. De son côté, C.P. St-Arsène, qui n'a subi qu'une seule défaite, cette saison, attend de plein fouet le club vainqueur. Le Blue Sox opposera aux rudes partants du C.P. St-Arsène, qui n'a subi qu'une seule défaite, cette saison, attend de plein fouet le club vainqueur.

ALJOURD'HUI AU PARC KING EDWARD

Table listing race programs for King Edward Park, including course numbers, distances, and horse names.

NOTE: Ces pronostics sont faits pour une piste rapide.

"FORM CHART"

Note: Le "Canada" est le seul journal français à donner les résultats détaillés de toutes les courses à Montréal. Les prix de cette "Form Chart" sont les mêmes que ceux de la "Racing Form".

MARDI, LE 17 JUILLET 1923. Troisième jour de la réunion d'été du King Edward Jockey Club. Commissaires: Ed. Corrigan, Willard Jones, Dr. Adolphe Mignault, Alex. Desmarquet, Juges: Charles F. Henry et James B. Brown. Secrétaire des courses: Charles F. Henry. Juge au départ: William M. Murray.

Table 288: PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Riposta, Flying Orb, and their odds.

Table 289: DEUXIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$300. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Aunt Deda, Service Flag, and their odds.

Table 290: TROISIEME COURSE, 1 mille 20 verges. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Frank Shannon, Top Rung, and their odds.

Table 291: QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Golden Red, Black Baby, and their odds.

Table 292: CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Pleasure Bent, Broadview, and their odds.

Table 293: SIXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Pleasure Bent, Broadview, and their odds.

Table 294: SEPTIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225. Lists horses like Cornstalk, Queen Mazonia, and their odds.

GEORGES RIVET ARBITRERA LA RENCONTRE DE CE SOIR

Roy Moore s'est exercé au gymnase de Belmont Cohen, hier après-midi, et il a fait bonne impression. — Joe Lynch a été déqualifié par la commission de New-York.

Kid Roy, qui sera opposé à Roy Moore ce soir au théâtre St-Denis a terminé son entraînement hier après-midi. Dans la soirée son gérant, Raoul Godbout, nous a rendu visite et il a déclaré que le Canadien est à son meilleur.

Les débuts de Ted Cossette suscitent aussi beaucoup d'intérêt. Contre Marshall il sera forcé d'y mettre toute sa force. Marshall a pour lui l'expérience et il n'y a pas de doute que ceci comptera pour beaucoup.

M. Ferguson, de la Commission Athlétique de la cité de Montréal, nous a déclaré hier soir, que Georges Rivet avait été nommé pour diriger le combat principal de ce soir.

JOE LYNCH DEQUALIFIE New-York, 17 — S'en tenant à sa politique de forcer les champions du monde à respecter les règlements, la Commission Athlétique de l'Etat de New-York, vient de suspendre Joe Lynch, champion poids coq, pour avoir pas accepté, dans les six mois géométriques, le défi de Joe Burrows de Chicago. Simultanément, Burrows a été reconnu comme champion de l'Etat de New-York.

La décision a été prise à la suite d'un match qu'on a essayé de conclure entre Lynch et Burman. Le combat devait avoir lieu à Madison Square Garden au mois de septembre. Le juge Mead, le gérant de Lynch, a refusé de déqualifier.

Lynch est le deuxième champion qui a été déqualifié dans des circonstances similaires. Mickey Walker, d'Elizabeth, N.-J., le champion poids mi-moyen, le premier déqualifié parce qu'il avait pas accepté le défi officiel de Dave Shadde, de Californie.

Les recettes du combat Walker-Sigala ont été déqualifiées parce qu'il a battu avec un pugiliste suspendu de la Commission. Sigala a été déclaré champion par Walker.

La Commission a approuvé le combat de championnat de la catégorie poids moyen, entre Johnny 'Doc' Boston, le champion, et Harry Goss de Pittsburg.

CHIFFRES EXACTS Trenton, N.-J. — D'après les chiffres officiels, 79,326 personnes ont assisté au combat Willard-Ferguson le 12 juillet à Jersey-City. Cette déclaration a été faite par Frank Ferguson, le percepteur du Revenu d'Intérieur. Sur ce nombre, 57,572 personnes ont payé leur admission. Les recettes, moins la taxe fédérale, se sont élevées à \$30,857. L'Etat de New-Jersey a imposé une taxe à \$39,083.

A WINDSOR

Windsor, Ont., 17. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Kenilworth :

PREMIERE COURSE, 5 furlongs; 1. Remnant, 11, Stevens, 20.10, 9.20, 4.50; 2. Deep Thought, 114, P. Walls, 5.40, 2.80; 3. Fast Mack, 101, Taplin, 2.85. Temps 1:00 1-5. Nemo McKay, Stage Coach, Extra Edition, Parthena ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1 mille 70 verges; 1. Asrael, 105, Brothers, 47.80, 20.10, 5.55; 2. June Fire, 102, Kennedy, 3.75, 3.00; 3. Greybourne, 100, Costello, 13.00. Temps 1:46 2-5. Brantona, Royal Gift, War Fox, Blarney Boy, Monette, Aquatic, Gallant Groom ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs; 1. Ed Rickenbacker, 119, Penman, 3.75, 2.70, 2.75; 2. Seth Lemon, 111, Taplin, 3.50, 3.30; 3. Hopeman, 108, E. Pool, 4.65. Temps 1:12. Coca Cola, Firecracker, Tony Sue, Last One, Brunwick, Tidings, James B. Brown ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs; 1. 1. Coocan, 111, Chalmers, 98.20, 30.70, 15.95; 2. Wrangle, 114, Fields, 18.35, 7.90; 3. Best Love, 109, Scobie, 4.75. Doc Gaiety, Scraps, Old Timer, Westwood, Diadema, Grace Myers, John Paul Jones ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, un mille et un furlong; 1. Fair Gain 106, Taplin, 10.15, 5.90, 4.50; 2. Euclialah 104, Wilson, 11.95, 10.05; 3. Clansman, 108, Schwartz, 9.85. Temps, 1:53 4-5. Muttikins, Baby Grand, Fannie Ben, Pumps, My Dear ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-1/6 mille; 1. Murray, 111, 28.20, 12.40, 5.46; 2. Incoq 109, Stevens, 14.30, 5.80; 3. Mayor Carrel, 101, Wallace, 8.20. Temps, 1:49. Roun, Darnley, Mountain Rose, Satans, Tammer, Bolster, Irosity, Toodles, Water Willo ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, un mille et 70 verges; 1. Ferguson, 104, Wallace, 8.00, 4.90, 4.25; 2. Sister Fly 102, Brothers, 9.10, 5.70; 3. May Roberts, 104, Walls, 6.80. Temps, 1:45 3-5. Pastoral Swain, Bright Trash, Brass Tacks, Comme Ci, Jacques, Dantzie, Eleanor S., ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi :

PREMIERE COURSE, \$1,000, 2 ans, 5 furlongs; Balsam Lake 103, Tell Tale 110, Fort 110, Happy Thoughts 115, Briar Hat 108, Oia Cream 110, Sophia Marie 115, Drumstick 115.

DEUXIEME COURSE, Oakville, \$1,500, trois ans et plus, 7 furlongs; Wells 105, Wych Elm 107, Marjorie Peif 110, Lord Fitz 110, Orient Bay 112, Upton 105, Harrielle 107, Ralim 110, Leaside 112.

TROISIEME COURSE, à réclamer, \$1,100, trois ans, sept furlongs; Green Spring 101, Dixie Dick 105, xLady Boss 107, The Gaff 107, Joalla J. 107, Poor Sport 112, Pat Hampson 105, Katin 105, Rustom 107, Bonfire

ALJOURD'HUI ET DEMAIN Programme double. ALICE TERRY, et RAMON NOVARRO dans "WHERE THE PAVEMENT ENDS".

L'ARBITRE MURRAY CONTINUE DE SE RENDRE IMPOLAIRE

Ses décisions d'hier, au cours de la joute Canadien-Montreal, ont été loin de plaire à la foule. — Les hommes du Trois-Rivières ont refusé de jouer hier, mais la situation s'éclaircirait sans délai.

Le club Canadien a défait le Montréal par un score de 4 à 3, dans une joute passablement mouvementée, disputée hier après-midi au parc Atwater. Ce n'est qu'à la dernière manche que le Canadien a enregistré le point décisif.

L'arbitre Murray a encore passé un mauvais quart d'heure hier après-midi. Murray n'est pas très populaire chez les amateurs et les décisions qu'il a rendues hier après-midi n'étaient pas faites pour lui attirer les sympathies d'une foule qui lui a toujours été un peu hostile.

Dans le cours de la joute, les spectateurs protestèrent à cause de décisions plus ou moins douteuses, mais à la dernière manche ce fut encore pire. Au moment où le score était égal, Weimer fit un hit et prit son deuxième but sur un sacrifice de Frank Delisle. Weimer commença à se préparer pour prendre le troisième et le lanceur Gardner se prépara pour jeter la balle. Curtis était au bâton et Gardner fit sa motion pour lancer la balle. Il ne fit pas le mouvement complet. Immédiatement, le Canadien protesta et finalement Weimer prit son troisième but sur un "walk".

Après ces quelques incidents, la joute fut intéressante et les lanceurs Parkes et Gardner se livrèrent une belle lutte. Ce dernier eut l'avantage car il n'alloua que quatre hits.

Frank Delisle est finalement parvenu à briser son propre record de home runs en faisant le circuit à la deuxième manche, comptant par le fait son 17e coup de la saison. Jones fit aussi un home run dans la manche suivante, envoyant la balle sur la rue Ste-Catherine.

Underhill s'est blessé au genou, à la deuxième manche et il s'en est retiré de la partie. O'Rourke s'est allié au deuxième et Crowe couvrit le troisième but.

Hunnefeld rf	4	0	1	1	0	0
Jones cf	3	1	2	15	0	0
Lindsay lb	3	1	0	11	0	0
Singer 2b	4	1	2	4	0	0
Zilensky 2b	0	0	0	2	0	0
Hopper c	3	1	1	2	1	0
Gardner p	3	1	1	2	0	0
Totaux	30	3	9	26	12	0

CANADIEN						
O'Rourke 2b	Ab	R	H	Po	A	E
Army 1b	4	1	10	1	0	0
Weimer 3b	3	1	1	2	0	0
Delisle lf	0	0	0	2	0	0
Bish rf	0	0	0	2	0	0
Underhill 2b	0	0	0	2	0	0
Crowe 3b	0	0	0	2	0	0
Bish rf	0	0	0	2	0	0
Crona c	3	0	0	2	0	0
Parkes p	3	0	0	2	0	0
Totaux	25	4	4	27	10	0

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 17. — Les joueurs du club Trois-Rivières ont refusé de jouer cet après-midi, parce qu'ils n'ont pas encore été payés de leurs arriérés de salaires. La joute Québec-Trois-Rivières a donc été remise à plus tard.

DU NOUVEAU

Une dépêche de Trois-Rivières, qui nous est parvenue hier soir, nous informe que la situation semble s'éclaircir dans la cité de Laviolette. On annonce que les arriérés de salaires et les dettes seront payés sans délai et que des garanties seront données pour les dépenses à venir. On affirme que la ligue continuera d'opérer.

On nous dit aussi que l'échevin Bettez ne sera pas intéressé dans le nouveau syndicat qui prendrait les rênes du club.

Le cas des arbitres de la ligue est loin d'être rose et on nous dit aussi que de nouveaux officiers seront engagés dans le courant de la semaine. On nous informe qu'Eugène Payette sera nommé l'un des nouveaux arbitres d'ici à la fin de la semaine.

POSITION DES CLUBS						
Royal	G	P	P.C.			
Canadien	4	3	571			
Trois-Rivières	3	3	500			
Québec	2	5	286			

LE GRAND CIRCUIT

(Dépêche de la Presse Associée)
Kalamazoo, Mich., 17. — Les courses de pur-sang de deux et de trois ans ont suscité beaucoup d'intérêt dans le Grand Circuit, cet après-midi. Ethelinda, a décroché la bourse des trois ans. Dans la classe des deux ans, M. McElwain, a facilement triomphé.

Pop Geer a tenté de briser le record de 2.90 fait par Single G., en 1916. Geers a conduit son ambieur Sarrido et son temps fut de 2.01 1/2.

CLASSE 2 ANS, BOURSE \$1,000						
Radio, Thompson	4	0	1	1	0	0
Hal Abbe, Murphy	3	1	2	15	0	0
Casey Jones, Egan	3	1	0	11	0	0
Lapaloma, Wolverson	3	3	4	0	0	0
Walton McDevore, a aussi couru.						
Temps 2:04 1/2, 2:05 1/2, 2:06 1/2.						

ON SE PREPARE A MONT-ROYAL

Les préparatifs en vue de l'inauguration de la deuxième réunion du Back River Jockey Club, à la piste Mont-Royal, sont poussés avec activité et tout sera prêt pour l'ouverture qui aura lieu samedi prochain à la piste de MM. Duggan et Demetre.

Le Dr F. W. Ashe, secrétaire des courses, doit distribuer aujourd'hui même aux propriétaires de chevaux, le livret-programme du meeting et comme les conditions sont faites pour donner satisfaction à tous les hommes à chevaux tout porte à croire que les inscriptions seront nombreuses et que les amateurs du sport des Rois seront témoins de belles et intéressantes courses.

La direction du Back River Jockey Club ne néglige rien pour assurer le succès de cette réunion et pour que la température s'y prête il devrait y avoir foule à l'hippodrome de St-Laurent.

Le juge au départ sera M. George "Red" Palmer et comme cet officier jouit d'une excellente réputation tant au Canada qu'aux Etats-Unis le public peut être convaincu que ses intérêts seront protégés.

M. Al. Irwin a fait savoir à la direction que trois chars de chevaux se dirigent actuellement vers Montréal venant de Cleveland et deux autres viendront de Windsor; tous ces coursiers représentent les meilleures écuries des Etats-Unis. Plusieurs propriétaires de chevaux, qui sont actuellement à l'île Grosbois, ont manifesté leur intention de prendre part à la matinée d'ouverture à Mont-Royal. Il y aura donc la quantité et la qualité à St-Laurent dès la première journée du meeting.

LE WHITE SOX A LONGUEUIL

Longueuil, 17. — Quelques jours seulement nous séparent de la grande joute de baseball entre ces deux importantes équipes, et c'est dimanche qu'elles se rencontreront au terrain du collège de Longueuil.

Les supporters de chaque club sont impatients de le voir de nouveau à l'oeuvre, et cette prochaine partie promet de rester mémorable dans les annales du sport de la ville voisine.

Le Longueuil a déjà deux victoires sur son adversaire, mais celui-ci, qui prétend qu'il ne s'est pas fait justice dans ces deux joutes, se croit de force à vaincre son vieux rival.

Le gérant Daigneault, du Longueuil, ne partage pas cependant cette opinion-là, car il croit sincèrement que ses porte-couleurs triompheront de nouveau dimanche prochain.

La nomination d'arbitres neutres pour la circonstance, le club qui ne sera pas favorisé de la victoire n'aura certainement pas d'excuse à offrir, et devra prendre sa défaite en bon pendant.

Pour l'information du public, le Longueuil présente son record qui est des plus enviables. Sur dix parties jouées, les champions de la rive sud n'en ont perdue qu'une: 13 mai, White Sox 9, Longueuil 16; 20 mai, Mascotte 0, Longueuil 7; 27 mai, Raymond 3, Longueuil 4; 3 juin, St-Arsène 2, Longueuil 17; 17 juin, Canadien 5, Longueuil 2; 24 juin, White Sox 4, Longueuil 5; 1er juillet, Raymond 1, Longueuil 8; 8 juillet, Régat 2, Longueuil 6; 15 juillet, Bordeaux 4, Longueuil 12.

LIGUE MAJEURE

NATIONALE

A Boston — Première Partie
Cincinnati 000 000 400—4 0 1
Boston 000 002 100—3 8 1
Riser, Lague et Wingo, Herzgrat.

A Cincinnati — Deuxième Partie
Cincinnati 003 003 300—9 10 3
Boston 000 000 200—3 10 0
Lague et Herzgrat; Pittling, Bagwell, Heaton, Gschager et Smith.

A Philadelphie —
St-Louis 000 001 000—2 9 0
St-Louis 000 000 010—0 7 0
Sommaire: Toney et Ainsmith; Ring et Heintze.

A New-York —
Chicago 100 000 002—3 9 0
Cincinnati 000 014 118—3 10 0
Fussell, Osborne et O'Farrell; Ryan et Snyder.

A Brooklyn —
Pittsburgh 000 000 101—2 10 2
Brooklyn 000 000 000—0 7 0
Kane, Morrison et Gooch; Smith et Taylor.

POSITION DES CLUBS

G	P	P.C.	
New-York	25	29	655
Boston	50	30	623
Pittsburgh	48	33	593
Chicago	45	40	528
Brooklyn	42	29	549
St-Louis	43	42	506
Boston	23	58	284
Philadelphie	23	58	284

AMERICAINE

A Detroit —
Washington 010 000 010—2 6 1
Detroit 111 010 010—4 8 0
Cigarette, Johnson et Baister.

A Cleveland —
Cleveland 000 000 000—0 4 3
Cleveland 020 510 500—13 20 0
Mays et Herzgrat; Uble et O'Neill.

A Chicago —
Philadelphia 000 000 700—1 5 2
Philadelphia 300 004 014—8 7 0
Wilberg, Taylor, Helmach et Homeland, Perkins, Crenshaw et Schalk.

A St-Louis —
St-Louis 000 000 001—1 7 3
St-Louis 000 330 314—10 16 1
Fullerton et Walters; Danforth et Severid.

INTERNATIONALE

A Buffalo — Première Partie
Jersey City 101 001 000—14 18 2
Buffalo 500 100 050—11 9 2
Hanson, Zellars, Barnhardt et Freitag; Heitman, Hewitt, Gordy, Lepard et Urban.

A Jersey City — Deuxième Partie
Jersey City 001 010 0—2 6 9
Buffalo 107 092 10—10 6 1
Mesanti, Lynch et McCrack; Werre et Urban.

A Rochester —
Reading 012 100 010—5 7 0
Rochester 101 001 000—3 13 2
Hochstadt et Lynn; Schwartz, Keenan et McAvoy, Lake.

A Toronto — Première Partie
Newark 001 010 000—8 14 0
Toronto 320 000 000—5 15 1
Baldwin et Gincenas; M. Thomas, Fullerton et Vincent.

A Newark — Deuxième Partie
Newark 012 000 0—9 9 1
Toronto 002 000 0—2 6 1
Fleishoffer et Devine; Greenac; Taylor, Summers et...

A Syracuse —
Baltimore 000 040 001—5 9 0
Syracuse 000 201 000—3 14 3
Thomas, Frank, Groves et Styles; Frankhouse et Niebergall.

POSITION DES CLUBS

G	P	P.C.	
Baltimore	53	35	402
Rochester	49	35	313
Reading	48	44	322
Buffalo	43	42	306
Toronto	40	50	285
Jersey City	40	52	435
Newark	37	53	411
Syracuse	36	57	387

DOMINION EXPRESS

Le club Dominion Express vient d'ajouter une nouvelle victoire à son crédit en battant le C.P. St-Arsène par un score de 14 à 11. Le C.P. St-Arsène qui pensait bien triompher sur son terrain, a certainement déapprécié ses nombreux partisans.

Le lanceur Hamel, bien secondé par son receveur Désormiers, a retiré 9 hommes au bâton et n'a accordé que quelques hits. Une mention toute spéciale doit être faite de Cool et de l'er but par leurs catches sensationnels. Parmi ceux qui se sont distingués au bâton mentionnons Hamel pour un 3 buts, Désormiers pour un 2 buts, Aubert, Coo, Gharrette. Ceux-ci ont fait aussi de magnifiques catches. Le Dominion Express remercie le C.P. St-Arsène, car ce sont de réels sportsmen.

de lanceur Rajotte et firent 18 coups simples. Brunet fit un coup de circuit et Allard un trois-but.

La batterie Brunet et Guilbault fut simplement invincible n'accordant que quelques coups simples très espacés et retirant 11 frappeurs du Laurier. Jusqu'à la 8e manche Brunet tint le Laurier à 0 alors ils leurs permirent de faire quelques points.

Le DeBeaujeu attend toujours la réponse du Mile-End.
Inf.: A. Bougie, 319, rue St-Germain.

LE MAGNETIQUE

Le Magnétique qui vient de s'organiser a décidé de jouer sous les auspices du Hochelaga Shoe Store et de représenter cette maison dans le monde sportif. Le gérant Rivet réunit de grosses surprises à ses ardens supporters qui se réjouissent de l'apparition du vieux Magnétique qui désormais sera le Hochelaga Shoe Store.

Cette nouvelle équipe sera prête à jouer dimanche prochain contre un adversaire d'en dehors, tel que Ste-Thérèse, l'Epiphane, Laurier de Victoriaville, Ste-Dorothée, Ste-Anne-des-Plaines, Idéal de Beauharnois, Ste-Rose, St-Jean et Chambly.

Inf. par lettre, Joseph Rivet, 540 St-Germain; par téléphone, Lassalle 3837w. Raoul Bélanger.

THEATRES

Théâtre Impérial

Une comédie très originale

Le numéro le plus remarquable de vaudeville qu'on nous donne cette semaine à l'Impérial est celui de Fred Babb, Florence Carroll et Lois Syvett. Tous trois sont des danseurs en dehors de l'ordinaire. Danses orientales, jazz des plus modernes, ballets, tout est au programme et exécuté avec goût. Ces danseurs — Florence Carroll surtout — sont de véritables acrobates. Leurs muscles souples et bien exercés se détendent et se replient avec une élasticité qu'on voit rarement.

On Olson et Chic Johnson qui se présentent sur la scène avec une tournure tout à fait ordinaire, et qui ne sont ni chanteurs ni danseurs obtiennent pourtant une bonne partie du succès parce qu'ils ont l'air à l'aise devant l'auditoire et causent familièrement. Ils sont soutenus par quelques-uns des acteurs des numéros précédents qui surgissent inopinément au grand amusement des spectateurs, et finissent même par s'installer familièrement à différents endroits de la salle. C'est une manière fort originale de faire lire le public.

On aime toujours à voir des acrobates, c'est pourquoi Walsh et Bentley qui sont habiles dans ce genre sont salués d'applaudissements.

Inez Hamly chante et s'accompagne au piano avec un brio remarquable.

Billy Miller représente avec deux autres personnages une piéçette en un acte où un avocat habile réussit tout en réalisant une bonne somme, à réconcilier un ménage sur le point de diverger.

Le pellicule de cette semaine représente Tom Mix dans "Catch my smoke", ce qui plaira sans doute aux amateurs de scènes du nord-ouest.

Le concours de chant hebdomadaire remporte toujours un succès tant par l'intérêt qu'il fait naître, car il s'y rencontre de bonnes voix, que par l'amusement qu'il procure à l'auditoire.

CHEMIN D'FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Toronto-Hamilton-Détroit-Chicago

La double voie du National du Canada, entre Montréal Toronto, Hamilton, Buffalo, London, Détroit et Chicago offre le maximum de confort. Le train "International Limited" part de Montréal, gare Bonaventure, tous les jours à 10 h. a.m. et arrive à Toronto à 5.40 p.m. (avec correspondance directe pour Hamilton) à London à 9 p.m., à Détroit à 11.30 p.m., et à Chicago à 8 h. le lendemain matin.

Pour ceux qui désirent commencer le voyage le soir il y a aussi un excellent service, le train 17 partant de Montréal à 11 h. p.m., pour Toronto, Hamilton, London, Détroit et Chicago.

L'équipement de ces trains est irrépassable. L'Intercolonial Limited comprend un wagon-lit avec bibliothèque et compartiment points de vue, un wagon-salon et un wagon-buffet (on peut déjeuner avant d'arriver à Chicago). Le train du soir No 17 partant de Montréal comporte un wagon-lit-salon à compartiments, un wagon-salon à compartiments.

Les heures ci-dessus sont en conformité de l'heure normale, soit une heure plus tard que l'heure avancée.

Pour renseignements complets, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de Fer National du Canada, ou au bureau des billets de ville, 230 rue Saint-Jacques, tél. Main 3620.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Québec

Un train part maintenant de Montréal gare Bonaventure à 9.45 a.m., tous les jours, arrivant à Québec, gare du Palais à 2.30 p.m., et retour, le train quitte Québec, gare du Palais, les jours de semaine, à 1.20 p.m., arrivant à Montréal, gare Bonaventure, à 6.05 p.m. el. dimanche, le train part de Québec gare du Palais, à 4.45 p.m., arrivant à Montréal à 9.30 p.m. Ces trains se rendent à la Malbaie et en reviennent tous les jours, excepté le dimanche.

De nouveaux wagons-salons sont attachés à ces trains. Ils sont vagon-observatoire à un bout et sont pourvus de chaises confortables, des derniers magazines, etc., il y trouve aussi un service de wagon-buffet.

Ce service, avec le train de nuit partant de Montréal, gare Bonaventure, à 11.30 p.m., tous les jours pour Québec et partant de Québec gare du Palais à 11.45 p.m. tous les jours pour Montréal, donnera aux voyageurs du Chemin de fer National du Canada un service très commode entre Montréal et la vieille capitale.

Un wagon-lit direct de Montréal le vendredi soir, circule maintenant jusqu'à la Malbaie, revenant de ce dernier endroit le dimanche à 5.15 p.m. Les trains de nuit sont pourvus de wagons-lits salon à compartiments ordinaires, éclairés à l'électricité.

Tous les trains ci-dessus passent par le pont de Québec.

Des trains partent aussi de Montréal à 10.45 a.m., et 7.00 p.m., tous les jours pour Québec via Lévis.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'Est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

Pour plus amples renseignements, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620.

LES LACS DE MUSKOKA

Déjà un grand nombre de personnes en vacances se rendent à Muskoka, la grande place d'été renommée par la beauté de ses vastes forêts, ses superbes lacs et rivières.

Ce merveilleux district est célèbre à travers le continent. Les proménades qu'on peut y faire en canot sont innombrables. La pêche y est abondante et il existe de superbes plages. Son climat est très frais et salubre. Il y a des hôtels pour convenir à tous. Il est si peu éloigné que ceux dont le temps de vacances est limité peuvent s'y rendre.

Les trains du Chemin de Fer National du Canada font le raccourciement avec les bateaux des lacs du

LIGNE FRANCAISE

Compagnie G&N Transatlantique N.Y.-PLYMOUTH-HAVRE-PAIS

Paris... 15 Aout; 15 Aout; 12 Sept. France... 25 Aout; 22 Aout; 19 Sept. Lafayette... 4 Aout; 1er sept; 29 sept.

Bateaux transportant une seule classe à prix populaires.

Suffren... 2 Aout; 15 Sept; 8 Nov. Rochambeau... 2 Aout; 15 Sept; 18 Oct. La Savoie... 31 Aout; 8 Sept; 26 Oct. Housillon... 2 Sept; 15 Oct; 30 Aout; 13 Nov. N.Y. Vigo (Espagne) — Bordeaux La Bourdonnais 18 Sept; 30 Oct; 11 Déc. Roussillon... 9 Oct; 29 Nov; 1er Jan. N.-Orléans — Vigo (Espagne)-Havre

Paris... 15 Aout; 15 Aout; 12 Sept. France... 25 Aout; 22 Aout; 19 Sept. Lafayette... 4 Aout; 1er sept; 29 sept.

qual de Muskoka et aux stations de Bala Park et Lac St-Joseph.

LE PARC ALGONQUIN

Le Parc Algonquin situé à environ deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer et comprenant 2721 milles carrés de terre et de lacs constitue la plus belle place de villégiature de l'Ontario.

L'air y est toujours frais. C'est un véritable paradis pour les pêcheurs, les campers et les adeptes du canot. Les lacs et les rivières innombrables forment un labyrinthe parfait d'une étonnante beauté.

Le Highland Inn — dominant le superbe lac Caché — offre un confort de premier ordre et de nombreux amusements d'été. On y trouve aussi de jolies cabanes en bois "Log Cabin Camps" très recherchées par les familles. Le Highland Inn et les cabanes en bois sont sous la direction du Chemin de fer national du Canada.

Demandez une brochure descriptive à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou à M. M. O. Dafeo, agent des voyageurs de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 3629.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service amélioré Montréal-Portland

Le Chemin de fer National du Canada donne maintenant un service amélioré entre Montréal et Portland. Un train quitte Montréal, tous les jours à 9.00 p.m., arrivant à Portland à 7.00 a.m., et retour à Québec à 8.45 p.m., tous les jours arrivant à Montréal à 7.20 a.m. Wagon-lits-salon-Fullman attachés à ces trains.

Le service de jour entre Montréal et Portland est comme suit: Départ de Montréal à 8.30 a.m., tous les jours, arrivée à Portland à 7.30 p.m. Au tour départ de Portland à 7.45 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal à 6.50 p.m. Service de wagons-buffet-salon direct.

Le Chemin de fer National du Canada a publié une brochure descriptive de Portland et autres endroits de la côte de la Maine. Cette brochure est donnée gratuitement sur demande.

Pour plus amples détails, réserves de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent de chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE

POUR ANVERS VIA LONDRES
De Montréal... 28 Aout
"Canadian Explorer"
POUR SWANSEA VIA CARDIFF
De Montréal... 28 Aout
"Canadian Commander"
17 27 Aout
De Montréal... 22 Aout
POUR ST-KITTS, ANTIGUA, LA TRINITE (A) ET DEMERARA
De Montréal... 22 Aout
De Montréal... 19 Aout
POUR ST-JEAN, T.-N. VIA CHARLOTTETOWN, L.-P.-E.
De Montréal... 21 Aout
A MELBOURNE ET ZELANDE
De Montréal... 21 Aout
"Canadian Constructor"
"Transporte une nombre limité de passagers de cabine. Des services très confortables de passagers de 3ème classe seulement."
"Circulaires de vacances. (Été et Hiver)."
S'adresser au Département d'expéditions, 230 rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

ROBE DE CHAMBRE

en stock ou sur mesure.
30 Variétés — Modèle Exclusif
The Montreal Trade Supply Co
30, Carré Chaboullie.
128-PHILMONT-VEN.-J.A.

Dr J.M.E. PREVOST
des hôpitaux de Paris, Londres, New-York.
Traitement des Maladies vénéreuses, syphilitiques, etc.
400 St-Denis. — Est 7550



L'itinéraire le plus Direct

pour les plages d'été du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Océan à perte de vue d'où viennent des brises vivifiantes. Et tout ce que la nature peut donner de beauté et de pittoresque en jetant sur le sol son manteau d'arbres et de verdure.

DEP. MONTREAL (gare Windsor) 2 12.45 p.m. * 7.00 p.m.
ARR. ST-ANDREWS, N.B. * 5.45 a.m. 11.00 a.m.
ARR. SAINT-JEAN, N.B. * 5.15 a.m. 11.35 a.m.
Service par la baie de Fundy et le chemin de fer Inter-Atlantique
Bateau DEP. SAINT-JEAN, N.B. * 7.30 a.m.
ARR. DIXBY * 10.30 a.m.
C de F. DEP. * 11.37 a.m.
ARR. HALIFAX * 6.25 p.m.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Bureaux des billets: 143 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, et aux gares Windsor, Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest.

Le Canada

MONTREAL, Mercredi, 18 Juillet 1923.

La contribution du Canada

En attendant que la conférence de Londres commence ses travaux, un chef tory de Winnipeg, M. Geo. B. McCready, a déjà décidé que l'empire a besoin d'aide pour maintenir sa défense navale et que le Canada doit y contribuer.

C'est ce qu'il fait savoir au gouvernement dans un discours suivi d'une résolution qui sera envoyée au premier ministre du Canada.

Nous connaissons cette thèse de contribution qui aurait coûté, en 1913, trente-cinq millions au Canada, si le sénat libéral ne s'était objecté.

Nous l'avons combattue dans le passé et il nous paraît qu'elle a perdu beaucoup de force depuis que les années de guerre ont fleuri au Canada une somme d'obligations qui dépassent nos forces actuelles.

Elle contient une double erreur, étant opposée à la fois à l'autonomie canadienne dont nous devons être jaloux et à notre aptitude financière à rencontrer ces obligations.

Mais le parti tory, dont se réclame ce grand maître, ne doute de rien en la matière. C'est son chef, l'hon. M. Meighen, qui était prêt à sacrifier le Canada tout entier, "son dernier homme et son dernier sou", dans des aventures européennes.

Fort heureusement pour ce pays, nous avons à Ottawa un gouvernement libéral et un premier ministre désireux de conserver scrupuleusement les prérogatives de notre autonomie et de notre prospérité.

En avril 1921, quand l'hon. M. Meighen se préparait à partir pour Londres, le chef libéral exprima nettement son opinion à ce sujet et déclara, sous forme d'amendement: "Que vu la situation financière actuelle du Canada, rien ne devrait être fait de nature à engager le pays dans de nouvelles dépenses pour fins navales ou militaires".

Cet amendement exprime encore toute la politique libérale; et à la fin de la dernière session, l'hon. M. King a déclaré expressément qu'il entendait s'en tenir à ses termes, lors de la prochaine réunion de L'ndres.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, tant que le gouvernement sera en des mains sages et prévoyantes.

Une des raisons de l'exode

La situation créée aux Etats-Unis par la loi d'immigration est fort difficile pour un grand nombre d'immigrants et aussi pour les compagnies de navigation qui les transportent.

Ainsi, au début de cette semaine, le paquebot "Baltic" arrivait à New-York avec un certain nombre d'immigrants venant des îles britanniques, mais les autorités américaines ont dû refuser l'admission à 335 personnes.

Ces immigrants devront forcément attendre dans un port canadien qu'il leur soit possible d'entrer aux Etats-Unis, et cela pendant au moins deux semaines.

On sait que depuis environ deux ans, les Etats-Unis ont décrété que l'immigration européenne ne pourra se faire que sur une certaine échelle, "est-à-dire que l'on ne devra pas dépasser un nombre désigné d'immigrants par mois".

Ainsi, pour le cas de l'immigration britannique, le chiffre a été fixé à 15,468 pour le mois de juillet et l'immigration avait dépassé cette marque dimanche dernier, de sorte qu'on ne pourra admettre les autres avant que l'on ait établi la quote-part du mois d'août.

Le Canada, croyons-nous, est le seul pays qui ait de façon illimitée l'entrée aux Etats-Unis; et il se peut fort bien que les nôtres aient vu dans les restrictions imposées contre les autres pays, une occasion d'émigrer sans crainte d'une trop forte concurrence dans le domaine du travail.

C'est une des raisons qui expliquent l'exode des nôtres vers la République américaine.

D'un autre côté, le Canada peut facilement trouver, parmi les immigrants qui devront attendre dans nos ports, bon nombre de citoyens d'une classe éminemment désirable qui aimeraient s'établir chez nous plutôt que de subir les contre-temps fâcheux des règlements américains.

Le Canada peut facilement aussi saisir cette occasion qui s'offre à lui pour induire les immigrants européens à venir s'établir dans notre pays où les restrictions ne sont pas aussi radicales.

Le frein à l'immigration imposé par les autorités américaines indique jusqu'à quel point nos voisins redoutent une affluence (trop considérable d'immigrants; et l'on voit déjà poindre le jour où la population sera devenue trop grande dans la République des Etats-Unis.

Le Canada a de vastes étendues de terre qui n'attendent que des bras pour produire. La récolte de blé, cette année, surpassera tous les rendements antérieurs, — elle sera de 500,000,000 de boisseaux, — et c'est une preuve des avantages que de bons cultivateurs peuvent trouver dans le Dominion.

Et en s'évitant les inconvénients des restrictions américaines, ces immigrants s'assureront, dans un pays rempli d'avenir, une vie facile et prospère.

Les raisons du Sénat

L'honorable sénateur David écrit une lettre à la GAZETTE dans laquelle il parle du refus du Sénat de ratifier le bill des embranchements aux chemins de fer nationaux.

Il énumère les raisons qui, selon lui, expliquent ce refus, elles sont au nombre de sept.

La première, à laquelle le sénateur David fait allusion est notre dette. Le bill des embranchements portait une dépense de \$28,000,000, mais les sénateurs ont pensé que ce montant serait au moins doublé, peut-être plus encore, et ils n'ont pas voulu ajouter à la dette mais ont préféré s'en tenir à la politique d'économie que l'on prêche depuis quelques années.

Les sénateurs ont également pensé que vu que la nouvelle administration faisait l'essai loyal du système, il n'était pas justifiable de dépenser autant d'argent avant qu'on en connaisse les résultats.

Le sénateur David donne ensuite comme troisième raison le fait que le bill comportait des embranchements que l'on disait nécessaires mais qu'il a été envoyé au Sénat trois jours seulement avant la prorogation de sorte que les sénateurs n'ont pas eu le temps de faire les recherches voulues pour établir un choix judicieux des embranchements à construire.

La quatrième raison du refus est que les deux tiers de ces embranchements devaient être construits dans l'ouest, particulièrement dans la Saskatchewan où les chemins de fer sont beaucoup plus nombreux que dans toute autre province et que ne lui donne droit sa population.

Les sénateurs ont également vu une occasion de prouver l'utilité de la Chambre Haute qui a été instituée pour arrêter toute législation précipitée et imprudente.

Les sénateurs ayant toujours déclaré qu'on leur envoyait les projets importants trop tard pour leur donner toute la considération requise, ils ont pensé, avec cette question des embranchements, qu'ils avaient plus raison que jamais d'être mécontents.

Enfin le sénateur David déclare que l'embranchement le plus important était sans doute celui de Saint-Jérôme, le seul à être construit dans Québec, mais les sénateurs ont voulu montrer qu'ils prenaient l'intérêt du pays d'abord avant celui d'une province, d'une classe ou d'une section.

Voilà quelques-unes des raisons mises de l'avant par un des membres influents du Sénat pour expliquer le refus de ce dernier de ratifier le bill de construction des embranchements de chemins de fer.

A propos de courses

Le gouvernement provincial a décidé sagement de faire des concessions aux propriétaires de pistes de courses afin de leur permettre de continuer ce sport favori du public et qui verse, chaque saison, au revenu provincial des sommes importantes.

Si l'on permet les courses, pour répondre à une vive demande populaire, il importe qu'on le fasse dans des conditions raisonnables pour les promoteurs.

En restreignant les paris au système mutuel, on exerce un contrôle suffisant et que chacun peut apprécier.

Nous n'avons pas, non plus, beaucoup de sympathie pour la loi ontarienne interdisant aux journaux la publication des paris. Nous croyons au contraire qu'il convient de donner à ce sport la publicité voulue pour empêcher les fraudes et les paris clandestins.

Le sénat a rejeté, à la dernière session, un projet de loi fédérale dans le même sens; et il est à désirer que le nouveau gouvernement ontarien en fasse de même, pour la législation provinciale.

Le Pape et Mussolini

Si on en croit certaines rumeurs circulant à Rome, on se montrerait au Vatican un peu éffrayé de l'évolution trop rapide de l'amélioration des rapports entre le Saint-Siège et le Quirinal.

On raconte à ce propos, que, récemment, le cardinal Gasparri aurait dit au pape: "Sainteté, un de ces jours vous allez recevoir la visite de Mussolini".

Et Pie XI aurait répondu: "Et ce qu'il y a de pire, c'est que je ne pourrais pas lui dire que je ne suis pas chez moi..."

Si non e vero...

La sauvegarde

Le "Globe" écrit que "la meilleure sauvegarde de la France est la bonne volonté de l'Angleterre". La phrase est impertinente, et il est heureux que les hommes d'Etat anglais aient plus de sens diplomatique que ce scribe torontonien.

La France veut le maintien de l'entente; mais sa sauvegarde réside en elle-même, dans la force de ses armées et l'inaltérable détermination de ses chefs et de sa population.

L'objection

On dit que la grande objection à l'utilisation extensive du charbon de l'ouest canadien, c'est le coût prohibitif du fret.

L'objection est sérieuse. Car si, pour amener ce charbon dans l'est, on consent à un taux de fret qui constitue une perte pour nos chemins de fer, on fait payer par tous les contribuables une commodité qui ne profite qu'à un nombre limité.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. — (du "Gaulois"). — Il est inouï que la simple comparaison entre la conduite de la France et celle de l'Allemagne actuellement n'ouvre pas les yeux de l'univers entier et qu'il se trouve encore des hommes d'Etat pour marchander et même refuser à celle-ci une sympathie que l'on voit aller, cynique et honteuse à celle-ci. Et ce n'est pas une des moindres tristesses de l'heure présente qu'un spectacle aussi immoral se soustraie à la conscience universelle.

HINDENBURG A MOSCOU

LES RELATIONS RUSSO-ALLEMANDES

"Pourquoi Hindenburg est-il à Moscou?" m'écrit un correspondant qui n'est pas précisément le premier venu. La question est assez troublante. La meilleure réponse serait que Hindenburg n'est pas à Moscou, et je souhaite que notre service de renseignements soit en état de le faire. Car enfin, si Hindenburg était à Moscou, comme la capitale soviétique n'est pas un lieu de villégiature hivernale pour vieillards, ce mystérieux voyage, dont personne n'a soufflé mot, devrait nous faire dresser l'oreille, bien davantage que les discours tapageurs débités par Ludendorff en Bavière.

Qui est certainement à Moscou, c'est un diplomate orgueilleux et ambitieux, Brockdorff-Rantzau, le représentant du Reich, dont le plan pourrait bien être de persuader aux Russes d'écraser la Pologne, ce qui permettrait à l'Allemagne de remettre sa griffe sur toute la Haute-Silésie, en compensation de la perte de la Ruhr.

Sont également en Russie des ingénieurs et des officiers allemands qui y surveillent la fabrication du matériel de guerre et la reorganisation de l'armée soviétique, dont l'ai dit un mot dans un précédent article, et qui compte à l'heure présente 800,000 hommes sous les drapeaux. Si la mission Krupp, qui n'aurait plus à l'en croire, que des préoccupations d'ordre bucolique, n'a passé en Russie que des marches pour la fourniture de "machines agricoles", d'autres contrats semblent moins inoffensifs. La "Hamburg-America" vient de s'assurer tout dernièrement une espèce de monopole pour desservir les ports russes de la Baltique et de la mer Noire, la navigation dans cette dernière pouvant avoir une signification spéciale, comme on le verra plus loin.

D'autre part, si nous lisons attentivement les journaux d'outre-Rhin nous saurons qu'en Allemagne on parle beaucoup d'une intervention russe. H. von Gerlach, qui n'est pas un publiciste négligeable, a examiné cette question dans un article de la "Welt am Montag". Le "Vorwaerts" s'en occupe également. La "Koelnische Zeitung" racontant la rumeur des volontaires au bureau de recrutement de Munster, dans les derniers jours de janvier, l'explique en disant que des bruits persistants circulaient dans la Ruhr, concernant les préparatifs militaires de la Russie.

Regardons maintenant du côté turc. Oserai-je dire que les explications qu'on a données de l'avortement de la Conférence de Lausanne ne sont pas bien convaincantes? Pour les uns, c'est la faute de lord Curzon, dont le train sifflait prématurément en gare de Lausanne; pour les autres, la faute de M. Barrière qui a été trop raide, ou de M. Bompard qui a été trop mou. L'in vraisemblable histoire de Smyrne? Simplement la lubie d'un subordonné qui n'a sans doute pas consulté Angora... Je risque timidement une autre hypothèse, à savoir que les Turcs nous ont bernés du commencement à la fin, qu'ils n'ont jamais eu la moindre intention de rien signer à Lausanne, "sauf avec Tchitchérine", bref qu'il y a collusion entre Angora, Moscou et Berlin. On reformerait la coalition de 1914, avec la Russie prenant la place de l'Autriche-Hongrie, et on se flatterait de l'espérer que la coalition adverse ne ressuscitera pas, parce que ni les Etats-Unis ni l'Angleterre ne sont plus d'humeur à soutenir la France. Il n'y aurait donc plus lieu d'être stupéfait de ce qu'au moment de quitter Lausanne, Ismet ait fait risette à l'Angleterre et tourné le dos à nos représentants.

Tout cela expliquerait aussi assez bien la résistance obstinée du ministre Cuno dans la Ruhr, mais résister passivement, ne comportant pas de mesures trop violentes, ni la rupture des relations diplomatiques, pour laisser finir l'hiver et arriver le printemps.

Et voilà pourquoi on souhaiterait que notre gouvernement ne négligeât pas trop le facteur temps, qui a son importance et, employé dans la Ruhr des méthodes un peu plus expéditives. Jusqu'à présent il n'a administré à la fièvreuse Allemagne que des doses de quinine infinitésimales, à la petite semaine. Une dose massive, un gramme à la fois, serait plus efficace, et étoufferait dans l'oeuf bien des manigances.

R. de THOMASSON.

ACCIDENTS D'AUTOS

David Willack, 52 ans, pensionnaire du refuge Moore a été renversé par une automobile hier après-midi vers 5.20 heures, rue Saint-Jacques, près de la rue Saint-Pierre.

D'après le rapport du constable "Chertron" préposé au trafic à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre, Willack aurait été renversé par une automobile conduite par M. A. Clément de Lachine, No 1413 rue Notre-Dame, alors qu'il traversait la rue Saint-Jacques du nord au sud.

La voiture se dirigeait vers l'ouest rue Saint-Jacques. Le chauffeur offrit à Willack de le transporter à l'hôpital, mais ce dernier refusa catégoriquement et c'est à pied qu'il retourna au refuge Moore, "est dire qu'il n'a pas été gravement blessé."

Une sexagénaire qui traversait hier après-midi vers les cinq heures la rue Sainte-Catherine du sud au nord, a été renversée par une automobile à l'angle des rues Clarke, Elle a été transportée à l'hôpital Général par le chauffeur de l'auto qui l'avait renversé.

La victime est Mme M. Dubuc, Elle est âgée de 64 ans et demeure rue Balmore, No 24. Elle souffre de coupures assez profondes à la tête.

Le chauffeur a été mis en état d'arrestation par le constable Huard qui était de faction à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, parce qu'il n'avait pas sur lui sa carte d'enregistrement de chauffeur. Il a été remis sous caution au poste central, moyennant la somme de \$25.

JOHN LEWIS REVOQUE LA CHARTE DES MINEURS

(Suite de la 1ère page)

Le président de la 1ère présidence et plus encore par l'autorité spéciale qui m'a été octroyée par le bureau exécutif, je vous avise présentement que la charte du district 6, U.M.W.A. est révoquée à partir de maintenant. A partir d'aujourd'hui le district No 26 cesse d'être une entité et vous en êtes automatiquement destitués comme président ainsi qu'Alexander McIntyre, comme vice-président et J.-B. McLachlan, comme secrétaire trésorier.

Tout officier de l'exécutif de ce district No 26 est immédiatement destitué et ne peut entreprendre de représenter en aucune manière la U.M.W.A. Ceci s'applique aussi à Alexander Stewart, membre du comité international. Il crée aujourd'hui un district provisoire devant agir sous les ordres directs de l'Union Internationale.

Le président provisoire sera Sibby Barrett de Glace Bay, N.-E., avec complète autorité pour le district. Conformément aux règlements de l'union pour tels cas, vous remettrez à M. Barrett tous les argent, records, documents, propriétés, meubles etc., appartenant audit district No 26. Le président Barrett conservera ces choses en fideicommiss pour l'usage des membres de notre district. Instructions seront données à toutes les unions locales dont les officiers sont maintenant en grève de retourner à l'ouvrage sous les conditions en existence. Toute union locale qui continuera en dépit de tels ordres à ne pas fonctionner régulièrement sera traitée de la même manière.

Ce bureau-ci avise aujourd'hui M. R. W. Wolvin, président de la British Empire Steel Corporation Ltd., que l'Union Internationale par l'entremise de son district provisoire No 26, assume les obligations du contrat signé par la compagnie et l'Union dans ce territoire et aussi par les subsidiaires de la British Empire Steel Corporation.

John L. LEWIS, Président, United Mine Workers of America.

MAGNUS JOHNSON ELU AU SENAT AMERICAIN

Une élection qui aurait une grande répercussion aux Etats-Unis

(Dépêche de la Presse Associée)

Madison, Wis., 17. — Le sénateur Robert M. La Follette qui avait appuyé la candidature de Magnus Johnson, a déclaré que le peuple du Minnesota venait d'accomplir un acte qui aurait une répercussion dans tous les Etats-Unis.

Le peuple du nord-ouest a une fois encore exprimé sa conviction que si le gouvernement représentatif est pour survivre aux Etats-Unis, les monopoles privés doivent être soumis au contrôle de ce gouvernement. Les idées qu'émettent les réactionnaires, pour se reconforter eux-mêmes, que l'élection de Johnson n'est qu'une protestation de quelques fermiers mécontents et des travailleurs contre la situation économique actuelle et la politique gouvernementale, est une idée absolument fautive.

Le voix du Minnesota est la voix de 90 pour cent de la population de ce pays, population qui est déterminée à s'affranchir de monopoles qui, depuis de trop longues années, pesent sur elles et qui n'ont été institués que pour favoriser quelques-uns au détriment de tous.

L'esprit du vieux Lincoln est encore vivace dans l'ouest. Il trouvera son écho aussi bien dans l'est que dans le sud, dès que des chefs aussi braves que Johnson surgiront pour être les champions du peuple.

Les partisans des politiciens et leurs journaux ne pourront plus s'illusionner longtemps sur le changement qui s'est produit dans l'esprit populaire. Le peuple s'est réveillé. On ne le trompera plus en tournant ses chefs en ridicule. Il a enfin appris à connaître quels étaient les véritables ennemis de ses libertés politiques et économiques.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DAVIS

Toronto, 17. — Les premières parties éliminatoires pour former l'équipe canadienne devant concourir pour la coupe Davis ont été jouées hier soir. Les premiers vainqueurs sont H.-W. Richards, de Vancouver, qui a battu Laframboise, de Montréal, 6-3, 6-3, 6-1; Jack Wright, de Montréal, qui a battu Crocker, de Montréal, 4-5, 6-2, 6-3, 6-3; et aussi battu W.-H. Richards, 6-2, 6-4, 6-1. Dans la dernière partie, Crocker a défait A.-S. Milne, de Vancouver, 6-4, 6-3, 6-4.

Dans l'après-midi, Levesque devait rencontrer le vétéran de Vancouver, mais il fut subitement atteint de maladie au lunch.

TOUCHANTE CEREMONIE

C'est cet après-midi à 2.30 heures (heure solaire) qu'aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, la cérémonie annuelle de la décoration des tombes, tant dans le cimetière catholique que dans le cimetière protestant, cérémonie organisée par l'Association de bienfaisance des pompiers de Montréal.

Un drapeau sera planté dans le terrain vis-à-vis chacune des tombes où un pompier dort de son dernier sommeil, tant sur la tombe des pompiers du cimetière que sur celle de ceux qui sont enterrés dans un terrain particulier.

Tout l'état-major de même que le bureau de direction de l'Association, sous la présidence du nouveau chef Raoul Gauthier, sera présent.

Cette cérémonie très impressionnante, commencera dans le cimetière catholique; le public est invité cordialement à cette cérémonie.

Fumez le Tabac Haché

"OGDEN'S CUT PLUG"

15¢ paquet
En boîte métallique d'une 1/2 lb
80¢



Pour rouler vos cigarettes vous-même, demandez LE TABAC FIN "OGDEN'S CUT PLUG" (liquide florissant)

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
GEOFFRIUM, GEOFFRIUM & PRUD'HOMME
DR ALBERIC MARIN
DR RENE LAVALLEE
CHIRURGIEN-DENTISTE

Beaulieu, Guin, Marin et Mercier
ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L.-A. David, C.R.

Dr Jules HUOT
CHIRURGIEN-DENTISTE
1914, Ste-Catherine Est.

Dr Hector JULIEN
Chirurgie Dentaire
1299, rue Ste-Catherine Est.

THEODORE RHEAUME
C.R., M.P.
Immeuble "LA SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est. - Montréal.

WILFRID DAMPHOUSSE
Syndic autorisé de la Loi de Fautitte.
J.-E. BEAUDIN, 426 Power Bldg.
Charles ARNOLD, Montréal.
J.-A. ROUSSEAU, Mais 158

W. PATTERSON, C.R.
Avocat et Follieitor
714 RUE ST-JACQUES
TEL. 3960
Western Union Code

LES BESOINS DE MOISSONNEURS DANS L'OUEST
On les estime à 61,000 hommes. — Les chemins de fer se préparent

ON COMMENCERA BIENTOT
(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 17. — L'ouest canadien, d'après les prévisions des Bureaux de placement du Canada, du Pacifique Canadien, des chemins de fer nationaux et des organisations agricoles, aura besoin cette année de 61,000 moissonneurs. Le plus grand nombre viendrait des districts de l'est et seraient répartis de la façon suivante: 15,000 au Manitoba; 35,000 en Saskatchewan et 13,000 en Alberta.

LES HOMMES D'AFFAIRES DE MAISONNEUVE
L'Association des hommes d'affaires de Maisonneuve et d'Hotelgas tiendra sa grande assemblée ce soir au No 165 rue Lasalle. Le but de l'assemblée est le pique-nique des hommes d'affaires de Maisonneuve et Hotelgas qui doit avoir lieu le 22 août.

LES ALLEMANDS ÉMIGRENT
(Dépêche de la Presse Associée)
Hambourg, 17. — Le nombre d'émigrés allemands qui ont quitté Hambourg, au cours du mois de mai, a été trois fois supérieur à celui qui l'avait quitté en mai 1922.

Il y a eu cette année 6,391 émigrés, dont 4,811 Allemands; en 1922, il n'y avait eu que 2,864 émigrés, dont 1,616 Allemands.

IL SE NOIE DANS UN BOCAL
(Dépêche de la Presse Associée)
Lodi, Californie, 17. — Remas Hoffer, âgé d'un an, fils de Jacob Hoffer, fils d'un viticulteur, s'est noyé hier, dans un bocal où se trouvaient des poissons rouges. La mère, rentrant dans la maison, le trouva mort, la tête au fond du bocal, dans lequel l'eau atteignait à peine 4 pouces de hauteur.

ONTARIO SEVIRA CONTRE LES ANNONCEURS DE PARIS
(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 17. — L'hon. W.F. Nickle, C.R., procureur-général, a adressé ce soir des lettres aux procureurs de la Couronne en Ontario, attirant leur attention sur le projet de loi contre la publication des informations concernant les paris, loi qui est venue en vigueur lundi dernier. Des instructions ont aussi été données d'avertir toute personne qui transgresse la loi et de la poursuivre au cas où elle ne voudrait pas s'y conformer.

DOULEURS DANS LE DOS
Disparaissent quand les Reins sont Régérés par l'Usage des PLEULES de CHASE pour les REINS et le FOIE



UN TEMOIN DE LA DEFENSE EST EXPULSE DE LA COUR APRES UNE VIVE DISCUSSION

(Suite de la dernière page.)

AUTRE FABRIQUE

— Vous avez examiné la balle p-57 ?

— Oui.

— Pouvez-vous me dire si oui ou non cette balle qui a été extraite du cadavre, est de la munition de la fabrique Nationale ?

— Non, ce n'en est pas.

— Vous connaissez les balles qui sont fabriquées par cette maison qu'on appelle la Fabrique Nationale ?

— Oui.

— Peut-on démontrer l'identité de ces balles exhibées ici ?

— Oui.

BALLE DIFFERENTE

— Est-ce que la balle p-57 est de la fabrique qu'on appelle des balles blanches devant cette cour ?

— Non, monsieur.

— De quelle marque est la balle p-57 ?

— La marque de cette balle-ci est étroite que la canneule que l'on voit sur les autres balles.

— De quelle façon est la balle p-57 ?

— De la fabrique Piper.

— Est-ce que les balles p-20 et p-26, qui ont aussi été trouvées dans le cadavre, sont des balles modernes maintenant en usage ?

— Il y en a, mais il y a une différence entre les balles p-20 et p-26.

— La Cour — Le témoin dit qu'il y a une différence; de quelle façon sont-elles différentes ?

— Le témoin qui a, dans les mains, un canon, commence par expliquer ce canon, sur lequel on voit la coupe de deux balles, mais la Cour appuie sur la question et le témoin déclare :

— La différence que je constate entre les balles p-20 et p-26, consiste dans la largeur de la canneule.

— Alors le témoin exhibe une photographie qui est une coupe agrandie de la balle p-20, et dans laquelle on voit la largeur de la canneule.

— Le témoin déclare ensuite :

— Les balles p-20 et p-26 sont de la fabrique Nationale, et la balle p-57 de la fabrique Piper.

— La Cour — Et la balle p-48 ?

— Elle est aussi de la fabrique Nationale.

— Le témoin identifie ensuite une autre balle, qu'il déclare être de la fabrique Winchester, et qui est représentée sur la photographie.

— La balle Winchester, dit-il, a une arête dans le bas, tandis que les autres sont unies.

— Et les différentes sortes de balles ont-elles des formes différentes ?

— Oui.

PLUSIEURS REVOLVERS

— Par l'examen que vous avez fait des balles p-20, p-26 et p-57, qui ont été extraites du cadavre de Raoul Demme, pouvez-vous me dire, en votre qualité d'expert, s'il y a eu plus d'un revolver employé pour tirer ces balles ?

— Oui, on s'est servi de plus d'un revolver.

— De combien de revolvers s'est-on servi, pensez-vous ?

— Il y a eu au moins deux.

— Par l'examen des balles p-20 et p-26, avez-vous trouvé les marques distinctives entre ces deux balles ?

— Les marques se ressemblent quelque peu; cependant il y a une différence entre les deux.

LEGERE DIFFERENCE

— Pouvez-vous faire connaître la différence entre les deux ?

— C'est que les balles ont été marquées en quittant le fond du canon du revolver. Il y a deux marques entre lesquelles se fait l'épaulement. Cette arête se voit dans les deux balles, mais elle est légèrement plus d'un côté que dans l'autre.

— Avez-vous examiné attentivement le revolver p-8, qui appartient à l'accusé ?

— Oui.

REVOLVER EN BON ETAT

— Avez-vous constaté que le canon de ce revolver était rouillé, détérioré ?

— Non, il est en parfait état.

— Est-ce que ce revolver laisse voir des indices d'avoir été trop huilé ?

— Non.

— S'il avait été trop huilé, est-ce qu'il paraîtrait dans le mécanisme ?

— S'il avait été huilé, ça paraîtrait mieux qu'il n'ait été nettoyé, mais ça paraît absolument comme s'il n'avait rien.

UNE SENSATION

— Quel est le numéro de ce revolver ?

— C'est le numéro 34,679.

— Voici maintenant un autre revolver, est-ce que c'est un Bayard ?

— Oui.

— Donnez-moi donc le numéro de celui-ci ?

— Il porte le numéro 34,678.

— C'est donc le numéro qui précède immédiatement le numéro du revolver p-accusé ?

— Oui.

— Avez-vous examiné le revolver de l'accusé qui porte le numéro 34,679 ?

— Oui.

— Les avez-vous examinés d'une façon et avec un soin tels que vous pouvez dire que les balles tirées par ces deux revolvers porteraient les mêmes rayures que les balles tirées par l'autre revolver ?

— Oui.

— D'après vos connaissances de la fabrication des armes, vous attendriez-vous à trouver les balles tirées par un revolver les mêmes rayures que celles que l'on pourrait remarquer sur les balles qui auraient été tirées par le revolver qui a été fabriqué immédiatement avant ou après celui-ci ?

— Oui.

— Voulez-vous dire pourquoi vous vous attendriez à retrouver des rayures semblables ?

— C'est-à-dire que l'on a toujours les mêmes raisons de croire que les mêmes balles ont pu servir à la fabrication d'un et de l'autre.

— Et les outils étant les mêmes, il y aurait le même résultat dans les deux revolvers ?

— Je m'attendrais à voir les mêmes résultats, c'est-à-dire que les rayures dans les deux revolvers se ressembleraient.

LES PHOTOGRAPHIES

— Voici maintenant des photographies p-60, p-61 et p-62, qui sont des photographies agrandies d'impression

LE SAGUENAY EST LA TERRE LA PLUS MERVEILLEUSE DU MONDE

C'est ce que déclarait sir Hall Caine, de retour d'un voyage dans cette région à bord du "Richelieu." — Diriger le courant de l'anglais vers le Canada. — Sir Hall croit que la région du Saguenay recèle quelque chose ; il espère l'explorer un jour.

Parmi les visiteurs distingués de la Malbaie et du Saguenay durant la semaine dernière on a remarqué le sénateur Wilson, le brig.-gén. Tremblay, l'hon. Rodolphe Lemieux et sir Hall Caine, qui ont pris place à bord du "Richelieu" de la Canada Steamship Lines.

Sir Hall Caine était accompagné de sa famille qui va passer l'été à Tadoussac. Sir Hall est allé visiter les moulins de pulpe bien connus de Chicoutimi, et dans lesquels il possède des intérêts financiers.

Il a déclaré qu'il espérait retourner en Angleterre vers le milieu du mois prochain. Parlant du Saguenay, il a dit que c'était la terre la plus merveilleuse du monde entier. Il n'y a nulle part ailleurs un paysage plus pittoresque, pas même en Suisse ou en Norvège.

Le Canada dans son opinion est le plus grand pays du monde et il prétend que tous les efforts devront tendre à engager les capitalistes anglais à venir ici dans ce pays. Personnellement il fera, dit-il, tout son possible pour diriger le courant de l'anglais vers le Canada.

Parlant du "Richelieu", il a dit que la Canada Steamship Co. se développait normalement et que le fait de posséder un vaisseau aussi luxueux, qui offrait tant de confort à ses passagers, était un facteur important pour le prestige de la compagnie.

Il a été surpris en voyant se dérouler devant ses yeux le Saguenay. Les habitants de Chicoutimi ne connaissent rien dans le nord. Ils n'avaient aucun désir de s'y rendre. Ils ne passent pas une heure à bord du "Richelieu" avec les nouvelles balles ?

— Je ne le sais pas.

— Ne pensez-vous pas qu'un marchand, en constatant qu'il manquait une cartouche dans une boîte, a pu prendre une cartouche qui s'adaptait de même au Bayard et la mettre dans la boîte pour la compléter ?

Un bon nombre de passagers sont arrivés aujourd'hui sur le "Richelieu" d'un magnifique voyage au Saguenay. Parmi les groupes à bord on remarquait la chorale de Ste-Isabelle-Portugal, de St-Henri et de la paroisse de St-Vincent-de-Paul. La chorale locale était dirigée par les Révérends P. J. Champeau et P. Potvin; celle de la paroisse de St-Vincent-de-Paul par le P. Caron. M. Philippe-Edouard Biron, organiste, était du groupe.

Durant le voyage les chorales ont interprété plusieurs pièces de musique. Elles ont terminé le concert final par le chant de "O Canada". Tous les passagers ont été émerveillés par l'aménagement magnifique du "Richelieu".

Le vaisseau est arrivé à St-Alphonse tard dans la soirée. Les deux chorales ont exécuté un programme de musique religieuse à la messe du matin.

Le lendemain, le 17 juillet, le juge Martineau, dans l'affaire d'Alfred Lemieux contre la Corporation de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Le demandeur avait fait émaner un bref de mandamus enjoignant à la défenderesse de mettre dans l'état voulu par la loi une partie du chemin Corneau que le gouvernement, après avoir aboli les péages, a déclaré être à la charge de la dite défenderesse, en vertu du Statut 11 Geo. V, Québec, chapitre 10.

La Corporation de St-Hyacinthe-le-Confesseur niait à Lemieux le droit au mandamus; parce que, étant domicilié à St-Dominique, il ne possédait pas l'intérêt personnel et direct pouvant lui permettre de contraindre la dite corporation à faire les travaux qui lui étaient demandés; parce qu'en outre, d'après le Statut ayant imposé à St-Hyacinthe-le-Confesseur la dite partie du chemin Corneau et son entretien, le Lieutenant-gouverneur en Conseil s'était réservé le droit de prescrire dans quelles conditions il devait être fait et mis, en même temps que celui de faire faire les travaux lui-même à défaut par la municipalité de les faire exécuter.

Par son jugement, le juge Martineau donne raison à la défenderesse sur le point du défaut, chez le demandeur, de l'intérêt voulu pour procéder contre elle par voie de mandamus, lui donnant tort sur le second point de son plaidoyer.

Le mandamus a donc été renvoyé avec dépens contre le demandeur.

Annonce

M. ARTHUR POULIN

QUI depuis vingt-cinq ans était l'associé intime de feu Max Beauvais dans la conduite des affaires de la maison "Max Beauvais Limited", a assumé les fonctions de gérant général du magasin.

SOUS la direction de M. Poulin les politiques saines et solides inaugurées dès l'avènement de ce commerce et améliorées avec les années seront encore rigoureusement suivies.

NOMBREUSES sont les personnes qui sont devenues des clients et des amis depuis que nous sommes en affaires, et ce cercle, toujours grandissant, nous encourage à faire mieux encore afin de mériter cette amitié qui nous a été si généreusement accordée.

MAX BEAUVAIS LIMITED.

229 rue St-Jacques.

— Les marques sur les balles p-26b et p-57 ne sont pas à la même distance.

La Cour s'est ajournée à ce moment.

BREF DE MANDAMUS RENVOYE

St-Hyacinthe, 17 — Jugement vient d'être rendu par l'honorable juge Martineau, dans l'affaire d'Alfred Lemieux contre la Corporation de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Le demandeur avait fait émaner un bref de mandamus enjoignant à la défenderesse de mettre dans l'état voulu par la loi une partie du chemin Corneau que le gouvernement, après avoir aboli les péages, a déclaré être à la charge de la dite défenderesse, en vertu du Statut 11 Geo. V, Québec, chapitre 10.

La Corporation de St-Hyacinthe-le-Confesseur niait à Lemieux le droit au mandamus; parce que, étant domicilié à St-Dominique, il ne possédait pas l'intérêt personnel et direct pouvant lui permettre de contraindre la dite corporation à faire les travaux qui lui étaient demandés; parce qu'en outre, d'après le Statut ayant imposé à St-Hyacinthe-le-Confesseur la dite partie du chemin Corneau et son entretien, le Lieutenant-gouverneur en Conseil s'était réservé le droit de prescrire dans quelles conditions il devait être fait et mis, en même temps que celui de faire faire les travaux lui-même à défaut par la municipalité de les faire exécuter.

Par son jugement, le juge Martineau donne raison à la défenderesse sur le point du défaut, chez le demandeur, de l'intérêt voulu pour procéder contre elle par voie de mandamus, lui donnant tort sur le second point de son plaidoyer.

Le mandamus a donc été renvoyé avec dépens contre le demandeur.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

17 juillet 1923.

Président : Hon. Juge Désautels.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Dame Laure Laurin vs Aldoma Duquette. Jugement ordonnant la séparation de corps. Bruneau, juge.

Léopold Roy vs Aimé Sirois et al. Jugement pour \$102. Bruneau, juge.

Arthur Bunch vs Montreal Locomotive Works limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$800 et dépens.

Willis-Overland limitée vs A. O. Sear. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

George Canadin vs C. P. Ry Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$150.

Armand Pagé vs F.-X. Gauthier. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents en formé pauperis; accordée, dépens à suivre.

M. Abramson vs J.-Alfred Masson et al. Mérite certiorari; jugement maintenant certiorari, sans frais.

Mlle Rosalie Dubé vs Téléphone Tessier. Exception dilatoire; accordée, quant aux frais seulement.

Dame Léda Côté et vir vs Emile Rompre. Motion de la demanderesse pour exécution avant les délais; accordée.

Dame Maria Paquette vs Fra-Pierre Primeau. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à \$5 par semaine à partir du 1er août prochain, dépens à suivre.

A. Lange vs L. Rafferty. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 27 courant.

Alex. Charette vs Jos. H. Roy. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Ernest Tremblay vs C. P. Ry Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$607.05.

Dame Angéline St-Martin vs Elie Thibault. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Ls-F. Gauvreau vs Mlle G. Trotter. Motion du demandeur pour mode de signification et ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Dame Yvela Schorr, pers et associés vs Duvs Canadian Tobacco Co. limitée. Motion de la défenderesse pour révoquer mémoire de frais; accordée, révoquer, juge.

Isaac W. Heyman et al. vs Canadian Cottons limited; motion des demandeurs pour amender bref; accordée; 15 jours pour amender de ce

jour, dépens de motion vs demandeurs. Surveyrer, juge.

Henri Gariépy vs A. Payne Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Christoforo Cuzzola vs Montreal Light Heat and Power Consolidated. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Carlo Foti vs Imperial Oil Co., limitées. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Marc Bonafille vs Joseph Wilson et Joseph Bonafille requérant. Requête du défendeur pour révoquer mémoire de frais; accordée, dépens de motion vs Requérant. Surveyrer, juge.

Wolfe Mintz vs Jake Shapiro et al. Requête des défendeurs pour casser saisie avant jugement; maintenue, avec dépens. Surveyrer, juge.

La Compagnie des Usines Générales de chars et des machineries limitées et J. A. Romeo Marcoux Requête. Requête pour mise en liquidation; accordée. J. G. Duhamel nommé liquidateur provisoire, avis ordinaires.

E. N. Perrigard vs S. Wisdon et A. McKim limited T.S. Jugement quant aux vs défendeur sur la saisie arrêt. Bruneau, juge.

H. Gravel vs The Steel Co., of Canada limitée. Requête du demandeur suivant la loi des accidents, jugement pour \$560.

E. Prévost et al vs A. P. Frigon. Motion des demandeurs pour règle nisi; accordée, rapportable le 31 courant.

VOYAGE DE NOCES A NEW-YORK TRAIQUE-MENT INTERROMPU

(Suite de la dernière page.)

Beatrice Bastien, M. et Mme Lamarque, cette dernière belle-sœur du défunt, Mlle Ella et Lorette Blondin, filles du défunt, M. René Lavalée, dentiste, Garde Blais, M. Adrien Gagnon, d'Aboustaie, M. Fontaine, pharmacien d'Aboustaie, M. Perras, M. McKenzie, M. Guénette, aussi d'Aboustaie, et nombre d'autres.

Le défunt M. Jean S. Blondin qui demeurerait à Outremont, No 227a, avenue Outremont, était âgé de 49 ans, il était l'un des fondateurs et président de la Corporation financière Equitable, Ltée. Il était aussi sous-agent pour les compagnies d'automobiles Durant et Star.

Ne à Cornwall, Ontario, M. Jean Blondin s'en allait résider à Woonsocket, R. I., à l'âge de 19 ans et ne revenait ni pays qu'il y a cinq ans, alors qu'il fondait la corporation dont il était le président. Il était le frère de M. J. S. Blondin, un des fondateurs de la corporation, No 81, un des directeurs de la corporation financière Equitable, Ltée.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux filles, Ella et Laurette, et deux fils, Léo et Jean. Les funérailles auront lieu jeudi matin à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, 7.30 heures (heure solaire), de la dépouille mortelle sera conduite au cimetière de la Côte-des-Neiges.

NOMINATIONS PROVINCIALES

Quebec, 17. — A sa dernière réunion, le cabinet provincial a fait les nominations suivantes :

M. Charles Duval, de Berthierville, notaire, juge de paix pour le district de Gaspé; M. Georges Gagnon, de St-Philibert, commissaire d'écoles, juge de paix pour le district de Beauce; M. Eugène Guibault, gérant, de la cité de Montréal, juge de paix pour le district de Montréal; M. E. P. Whelan, de la cité de Montréal, agent de billets, juge de paix pour le district de Montréal; M. Archibald Ritchie, de la cité de Montréal, assistant-trésorier, C.N.R., juge de paix avec juridiction sur la province de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 3361 S.R.Q., 1909, tel qu'amendé par la loi 9 George V, chapitre 45; M. Pierre-Alphonse Roy, de Sweetburg, marchand, juge de paix pour le district de Bedford; M. Thomas-Joseph Wail, de Saint-Donat, juge de paix pour le district de Joliette; M. Wilfrid Morissette et Napoléon Vial, de Notre-Dame-du-Lac, juges de paix pour le district de Kamouraska; M. Joseph Rousseau, de Chandler, notaire, juge de paix pour le district de Gaspé; M. Georges Gagnon, de St-Philibert, commissaire d'écoles, juge de paix pour le district de Beauce; M. Eugène Guibault, gérant, de la cité de Montréal, juge de paix pour le district de Montréal; M. E. P. Whelan, de la cité de Montréal, agent de billets, juge de paix pour le district de Montréal; M. Archibald Ritchie, de la cité de Montréal, assistant-trésorier, C.N.R., juge de paix avec juridiction sur la province de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 3361 S.R.Q., 1909, tel qu'amendé par la loi 9 George V, chapitre 45; M. Joseph Mailhot, de Notre-Dame-de-Lourdes, marchand, juge de paix pour le district d'Arthabaska.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail

CITE DE MONTREAL

Impression de la Charte de la Cité

Les formulaires de soumissions, les devis et tous renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au bureau de M. G. Faillie, Surintendant des Impressions et Papeterie.

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 17 juillet 1923.

AVIS

DEMANDE A ÊTRE FAITE A LA CITE DE MONTREAL, par MM. Durand et Bruneau No 127, rue Hamilton, pour permission d'organiser de la gazelle pour usage personnel sur le lot du cadastre No 3791 du quartier St-Denis, No 127 rue Hamilton.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à René BAUSET, Greffier de la Cité, Montréal, 17 juillet 1923.

BIJOUTERIE EN DIAMANT

A Vendre par le Département des Douanes et de l'Accise

J'ai reçu instruction de vendre par soumission, les articles suivants :

- Une broche en diamant.
- Un jonc en diamant.
- Une bague à cravate en diamant.
- Un pendentif en diamant.

Les bijouteries peuvent être vues à l'édifice des Douanes, bureau de l'inspecteur, 31 rue McGill. Les soumissions seront reçues jusqu'à 1.00 p.m. samedi, le 21 juillet. — W. S. Weidon, l'inspecteur des Douanes et de l'Accise.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

RENTE-TROIS VENTES ENRE- GISTRES HIER, DONT VINGT DE \$2,000 ET PLUS... PRINCIPALE DANS NOTRE-DAME-DE-GRACES, \$11,000.

NOTRE FROMAGE A LIVERPOOL

Liverpool, 17 Le fromage blanc fin et coloré des Etats-Unis n'a pas été coté aujourd'hui. Le fromage blanc fin du Canada se vendait 91s, le coloré, 92s.

FRUITS ET LEGUMES

Voici les prix de gros pour les fruits et légumes tels que rapportés par la section des fruits du ministère de l'Agriculture...

COURRIER DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 17.- Lundi en la chapelle du couvent de la Maison-Mère des Révérendes Soeurs de La Présentation de Marie, une bien touchante cérémonie religieuse avait lieu à l'issue de la retraite, à l'occasion d'une prise d'habit de trente-huit postulantes qui se consacraient au Seigneur.

Officiant M. le chanoine L. A. Sénécal, curé à la cathédrale de St-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés J. B. Nadeau, curé de St-Basile, et J. La Roche, curé à St-Basile.

Après la distribution de bonbons, il y eut concours du lancement de ballon, puis les courses pour garçons et enfin les courses pour jeunes filles.

COLONS DE GRANDE-BRETAGNE

Après un séjour de plusieurs mois en Angleterre, où il a recruté 88 colons anglais possédant un capital d'environ \$5,000, le major Ashton du Bureau de Rétablissement des soldats canadiens, s'est embarqué à Liverpool sur le SS. "Montclare", du Pacifique Canadien, pour revenir au Canada.

LE DEUXIEME PIQUE-NIQUE A L'ILE SAINTE-HELENE

Il obtient un très beau succès. Plus de 4,000 enfants du nord de la ville prennent part à cette belle fête. Les noms des gagnants des différents concours.

Une foule plus considérable que la semaine dernière a pris part au deuxième pique-nique organisé par la ville à l'île Sainte-Hélène. Ce pique-nique a été un succès et les innovations apportées au programme ont plus étonnamment attiré aux enfants ainsi qu'à leurs parents.

NOCES D'OR DE DIX RELIGIEUSES

UNE AUTRE CELEBRE SES NOCES DE DIAMANT Samedi, le 14 juillet dernier, avait lieu, à la maison-mère des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les noces d'or de dix religieuses de cette communauté.

LA FETE DES ARTISANS DIMANCHE

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande démonstration organisée par la succursale J. R. Amiot de la Société des Artisans Canadiens-français, à l'occasion de la bénédiction de son drapeau.

Les fêtes préparées pour cette circonstance dépasseront sûrement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens et ceux qui ont pris l'initiative promettent déjà qu'elles remporteront le plus grand succès.

LA FETE DES ARTISANS DIMANCHE

Les fêtes préparées pour cette circonstance dépasseront sûrement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens et ceux qui ont pris l'initiative promettent déjà qu'elles remporteront le plus grand succès.

La succursale J. R. Amiot est l'une des plus actives et des plus prospères de la Société des Artisans, et chacune de ses organisations, grâce au dévouement et au zèle déployés par ses membres, sont toujours assurées d'un succès.

UNE INDUSTRIE QU'ON POURRAIT REPANDRE

Un classificateur de pores, au service du département fédéral de l'Agriculture nous apprend hier qu'on préconise dans Québec l'élevage du Yorkshire pour la production du porc à bacon.

EXIGEZ LES FUSEES RENEUVELABLES ECONOMY

LES PREMIERES LES MEILLEURES RONDELLES FUSIBLES - Faites à Montréal - CARTOUCHES

CE SOIR CHEZ LES MARINS CATHOLIQUES

Ce soir, les marins catholiques auront l'occasion de se divertir à leur club. Il y aura danse et gymnastique.

LA FETE DES ARTISANS DIMANCHE

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande démonstration organisée par la succursale J. R. Amiot de la Société des Artisans Canadiens-français, à l'occasion de la bénédiction de son drapeau.

LA FETE DES ARTISANS DIMANCHE

Les fêtes préparées pour cette circonstance dépasseront sûrement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens et ceux qui ont pris l'initiative promettent déjà qu'elles remporteront le plus grand succès.

LA FETE DES ARTISANS DIMANCHE

Les fêtes préparées pour cette circonstance dépasseront sûrement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens et ceux qui ont pris l'initiative promettent déjà qu'elles remporteront le plus grand succès.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE: PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY. BOIS ET CHARBON: TEL. LASALLE: 1271 - 162 WILSON FRERES. CHAPELIERIE: J. E. SEVIGNY. COURTIERS: A. JETTE & CIE. ESTAMPES: WALKER & CAMPBELL. ELECTRICIENS: H. TRUCHON. BOUCHERS: E. RIENDEAU. BIJOUTERIES: JOHN H. FEELEY. EXIGEZ LES FUSEES RENEUVELABLES ECONOMY. MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED. IMPRIMERIE MERCANTILE. CIE DE QUINCAILLERIE DURAND. BUVEZ allan's GINGER ALE. TARIF POUR LE ROYAUME-UNI. RESTAURANT TERRAPIN. PENSION. SERVICES DE TOILETTE. DOMINION CARPET HEATING CO.

MARCHÉ DU COTON

Table with 2 columns: Month and Price. Rows include Jan, Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include various stocks and bonds.

ARGENT EN BARRE

L'argent en barre était à 30 7-8 onces à Londres aujourd'hui, et 45 cents à New-York, il était de 30 3-4 onces à Londres et 62 7-8 cents à New-York.

DIVIDENDE

Canada Cement, dividende réparti sur les parts de priorité, 1-3-4 pour cent pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

VERRIERES RELIGIEUSES ET COMMERCIALES

Verrières Religieuses et Commerciales - Vitrierie d'Automobiles - Dessus de Meubles - Réfections des Devantures des Magasins - Émaillage en Couleurs - Enseignes Transparences - Opaline - Mi-roirs Réarçonnés - Dômes Réparés - Etc.

LA CIE CERAMO-VITRAIL INC.

VITRIERS et MIROITIERS 1410, BOULEVARD ST-LAURENT Téléphone: St-Louis 6402.

The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited

Les messages peuvent être déposés dans tout bureau Marconi ou de télégraphe du C. P. R. Les messages à tarif entier pour le Royaume-Uni peuvent également être déposés dans les bureaux de télégraphe de la C. N. T.

L'AFFAIRE DELORME

UN TEMOIN DE LA DEFENSE EST EXPULSE DE LA COUR APRES UNE VIVE DISCUSSION

Le témoin Jones déclare, hier, que les balles extraites du cadavre n'ont pas les marques que pourrait faire le revolver de l'accusé. — L'expert Hamilton est expulsé de la Cour, après une vive discussion. — La production d'un nouveau revolver cause une sensation. — Quel est ce revolver ?

De nouvelles sensations ont été produites par la défense de l'accusé, hier, après-midi, après que la défense ait appelé à la barre un expert qui a déclaré catégoriquement que les trois balles extraites du cadavre de Raoul Delorme, n'avaient pas été tirées avec le revolver de l'accusé.

Cette déclaration a fait une vive sensation, mais l'étonnement a été plus grand encore quand la défense a produit un revolver Bayard qui portait exactement le numéro précédant celui du revolver de l'accusé. M. Calder, en commençant la contre-interrogatoire de l'expert, a voulu connaître la provenance de ce revolver, mais inutilement le témoin déclarant qu'il ignorait où on l'avait pris.

Il s'en est suivi un échange de paroles très vives entre le procureur de la Couronne et ceux de la défense. M. Calder, procureur de la Couronne, hésitant pas à déclarer que M. Hamilton était un témoin dangereux et qu'il n'avait pas raison d'être en cour. Il en demanda l'expulsion. M. Tschereau protesta, mais finalement la cour donna raison au procureur de la Couronne et peu après on voyait le témoin Hamilton se retirer, une serviette à la main, en compagnie d'un garde qui alla le reconduire jusqu'à la porte de la salle d'audience.

Il me faut connaître la provenance de ce revolver, dit M. Calder. Vous le saurez quand M. Hamilton sera entendu, pas avant, déclara M. Tschereau, qui se plaignit que la Couronne tentait de jeter du discrédit sur les témoins de la défense. Il prétendit qu'il n'y avait pas plus de raison de soupçonner les témoins de la défense qu'il n'y avait de soupçonner les témoins de la Couronne.

La production de ce deuxième revolver qui aurait été fabriqué immédiatement avant le revolver de l'accusé, est l'une des grosses sensations depuis l'ouverture du procès. La défense semblait avoir l'intention d'établir que ce revolver pourrait produire des marques semblables à celles faites par le revolver de l'accusé, en admettant qu'il aurait été fabriqué avec les mêmes outils.

Elle a aussi posé plusieurs questions en ce sens. Deux seuls témoins ont été entendus: l'expert américain écriture Horton, qui a achevé son témoignage, et l'expert en armes, William R. Jones, ancien membre de la police de New-York, où il était instructeur de tir au pistolet.

A la fin de son témoignage, l'expert Horton en vient à cette conclusion qu'il existe entre les écrits de l'abbé Delorme qui lui ont été soumis et l'écrit que l'on remarque sur le paquet adressé au chef Lorrain, des similitudes et des dissimilitudes. Les similitudes, dit-il, ne sont pas assez grandes pour lui permettre de dire que l'écrit sur le paquet est de la main de l'abbé Delorme, et d'un autre côté les dissimilitudes ne sont pas suffisantes pour qu'il dise que ce n'est pas l'accusé qui est l'auteur de cet écrit.

En outre de déclarer que les balles extraites du cadavre de Raoul Delorme n'ont pas été tirées avec le revolver de l'accusé, le témoin Jones parlant du nouveau revolver Bayard produit en cour hier, dit que si ce revolver a été fabriqué avec les outils qui ont servi à la fabrication du revolver de l'accusé, il y a tout lieu de s'attendre à ce que le premier produise les mêmes marques que le second.

Ce témoin exprime encore l'opinion que les balles extraites du cadavre de Raoul Delorme ont été tirées, non pas avec un seul revolver, mais avec deux revolvers, et il déclare que l'une des trois balles extraites, non pas de la fabrique Nationale, mais de la fabrique Piper. Il dit enfin que ces balles n'ont pas les mêmes marques.

M. Calder a commencé la contre-interrogatoire qui semble devoir être fort serré, comme on a pu le constater dans les quelques minutes qu'il a duré. Le procureur s'est attaché surtout à cette distinction que le témoin dit exister entre les rayures produites à ce que le premier produise les mêmes marques que le second.

Le témoin Horton, que la défense avait appelé à la barre la journée précédente, a terminé son témoignage à l'ouverture de la séance d'hier après-midi. Il a été interrogé par M. Cahon, un des procureurs de la défense.

— Quand nous avons ajourné, M. Horton, vous étudiez la majuscule P dans "P.Q." sur l'adresse. Voulez-vous expliquer les autres lettres sur lesquelles vous désirez attirer l'attention et les expliquer. Je ne voudrais pas trop prendre de temps, ou du moins pas plus que la Couronne.

— Me Calder: "J'ai des statistiques pour démontrer que la Couronne a pris moins de temps que la défense dans la cause. — Procédons.

Le témoin (qui fait ses démonstrations sur un tableau). Je trouve que ce genre de P majuscule est tout à fait en vogue par les Français d'ici. Ce même genre de majuscule est employé par le défendeur, mais il y a un autre genre employé. Quelque chose dans ce genre. C'est-à-dire qu'il n'y a pas seulement la forme 30 employée, mais aussi la forme 40.

Quant au Q, il est d'un genre tout à fait ancien. Je sais qu'on s'en servait il y a 40 ans, d'après ce que j'en sais personnellement, mais il n'a pas été employé d'une façon générale

M. PLACIDE DAoust RESTE ECHEVIN

M. Placide Daoust reste échevin du quartier Crémazie. Consulté par le greffier, M. Guillaume Saint-Pierre, avocat de la ville, a répondu hier à M. Bauset: "Vu le jugement du 16 juillet, annulant la cession faite par M. Daoust, cette cession n'existe pas, c'est comme si elle n'avait jamais été faite et M. Daoust se trouve dans la même position qu'il était avant cette cession. Il n'y a donc pas lieu, dans les circonstances, de procéder à une élection."

LES TOURISTES ACHETENT BEAUCOUP

Les nombreux touristes qui nous visitent ont été apportés aux marchands de Montréal l'occasion de faire de plus brillantes affaires. Les objets de sport se vendent le plus. Les marchands du bas de la ville l'attestent: on leur demande beaucoup les objets de sport, et la demande est fort pour la laine et la soie à tricoter. Les cartes les souvenirs sont aussi demandés plus qu'à l'ordinaire. Dans les magasins est complet tout fait, le commerce est prospère. Les visiteurs nous croient, en vérité, très au courant des modes parisiennes. Les prix enfin leur sourient. A propos de ces acheteurs d'occasion, les marchands remarquent qu'ils font leurs emplettes de bonne heure le matin et qu'ils trouvent leur profit, parce qu'aux heures employées étant dispos, le service est meilleur, les citoyens de Montréal devraient bien les imiter.

LE TEMPS QU'IL A FAIT EN JUIN

Un relevé météorologique du mois de juin est publié par l'observatoire de l'université McGill. On rappelle que la plus grande chaleur a été enregistrée le 19 et figurée sur le thermomètre à 90.7. Le plus bas que le mercure soit descendu, est 44.3, soit un écart entre les deux constatations extrêmes de 46.4 degrés. La dernière constatation a été faite le 15, mais c'est le 14 que la température a été la plus froide, comme c'est le 20, et non le 19, en dépit du thermomètre, que l'on a eu la journée la plus chaude du mois. Au-dessus de 80 degrés se sont trouvés les 4 juin, 18, 19, 20 et 21, ainsi que le 25. La constatation moyenne est de 75.7 degrés.

LES OEUFs DEVROnt ETRE CLASSIFIES

On apprend hier au département fédéral de l'Agriculture qu'un arrêté ministériel concernant l'étiquetage des oeufs est entré en vigueur lundi de cette semaine. En vertu de cet arrêté, tous les oeufs canadiens, destinés à l'exportation ou à la consommation au pays, devront être classifiés selon les marques indiquées dans la loi: spécial, extra, No 1 et No 2.

L'HON. M. DAVID A LA TOMBOLA DE MONTREAL-NORD

C'est hier soir que l'honorable Athabase David honorait de sa présence la tombola de Montréal-Nord, organisée par M. l'abbé Carrières, curé de cette paroisse. Disons en passant que cette tombola promet d'être un succès, car plusieurs kiosques très bien achalandés ont ce qui fait pour attirer la foule. Commencée le 9 juillet elle durera jusqu'au 25 du même mois.

IL NE FAUT PLUS LAISSER DE REBUTS DANS LES PARCS

Autrement la police a ordre de mettre en état d'arrestation les personnes coupables. — A la montagne, il faudrait une armée tous les matins pour nettoyer les pelouses. — Affichage de placards.

IL N'EST PAS AUTORISE

M. le curé J. N. Dupuis curé de St-Eusèbe nous informe qu'un individu sollicite des annonces au nom de la paroisse. Il n'est aucunement autorisé par la Fabrique. On est prié d'en prendre note.

VOYAGE DE NOCES A NEW-YORK TRAGIQUEMENT INTERROMPU

Au cours d'un accident d'automobile sur le boulevard Edouard VII, le père du marié, M. Jean-S. Blondin, est tué instantanément, tandis que la mariée et son époux et trois autres passagers l'échappent belle.

Un voyage de nocces à New-York a pris fin hier après-midi d'une façon aussi imprévue que tragique au cours d'un accident d'automobile sur le boulevard Edouard VII, à environ un mille de St-Philippe-de-Laprairie; le père du marié a été tué instantanément, le marié est gisant sur un lit d'hôpital, souffrant de fractures au maxillaire inférieur, tandis que la mariée souffre de sérieuses contusions au front et d'un fort choc nerveux; deux autres blessés, dont une des sœurs du marié et un bambin, n'ont reçu que de légères contusions.

Mariés à 8.30 heures hier matin, par M. le curé Albert Benoit, M. et Mme Léo Blondin, née Germaine Bastien, après avoir assisté à la réception chez M. Trefré Bastien, d'Ashuntic, père de la mariée en compagnie des invités, partaient vers 11 heures pour New-York en automobile, suivis des invités qui avaient pris place dans une quinzaine de voitures.

Chemin faisant, le dîner devait être pris chez M. et Mme Fred. Bouillon à l'île-aux-Bois qui demeurent l'hiver à Notre-Dame-de-Grâce, No 119, avenue Marcell, de là les mariés devaient continuer seuls jusqu'à New-York. L'automobile du marié qu'il conduisait lui-même était en tête du groupe et filait à une bonne allure, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Au départ de l'île-aux-Bois, M. Trefré Bastien avait pris place dans la voiture du marié, mais un peu passé le pont Victoria, il changea d'automobile et fit embarquer à sa place le jeune fils de M. J. A. E. Gravel, C.R., d'Ashuntic, Jean âgé de 10 ans.

Alors que la série d'automobiles avaient dépassé Laprairie et approché Saint-Philippe, plus exactement à 14 milles de Montréal, les passagers des automobiles qui suivaient le plus près la voiture du marié, entendirent tout-à-coup un bruit lugubre, et au même instant, ils apercevaient une jeune fille qui sautait en bas de la voiture du marié puis tombait sur la chaussée, tandis que l'automobile s'arrêtait à cet instant, tout près d'un arbre, à cet instant, les témoins apercevaient un homme qui passait à travers la couverture de l'auto et allait tomber dans le fossé à côté de la voiture dans laquelle il était. La voiture avait refusé de prendre une courbe dangereuse.

Ce fut un cri général de stupeur, un accident tragique venait de se produire. En effet le père du marié, M. Jean S. Blondin, celui qui avait vu passer à travers la couverture de l'automobile, fut trouvé baignant dans son sang, à côté de l'automobile, étendu, les pieds vers l'arrière de la voiture, tandis que sa tête reposait, près du devant de la voiture, la mort avait été instantanée.

M. Léo Blondin s'était frappé violemment la figure sur le volant de son automobile, il fut trouvé baignant dans son sang. Conduit à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, les médecins, après avoir pris la radiographie de ses mâchoires, constatèrent qu'il souffrait de deux fractures au maxillaire inférieur; ses blessures sont douloureuses, mais à moins de complications sérieuses, son état est satisfaisant dans les circonstances.

Madame Léo Blondin, qui s'était violemment frappé la tête sur le pare-brave de l'automobile, ne fut pas très gravement blessée, tandis que Mlle Ella Blondin, sœur du marié ne s'était infligé, en débarquant de l'automobile, que des blessures douloureuses aux mains, aux bras et au visage; quant au jeune Gravel, il ne s'était égratigné que les doigts. De même que le marié et la mariée, il ne fut pas projeté en dehors de l'automobile.

Le Dr A. Lefebvre, de St-Philippe-de-Laprairie, ne tardait pas à arriver sur les lieux de l'accident et, après avoir constaté la mort de M. Jean-S. Blondin, les autres blessés étant reconduits à Montréal. L'ambulance de l'hôpital Victoria se rendit à St-Philippe-de-Laprairie. Le cadavre de M. Blondin fut ramené à Montréal, dans la voiture de la morgue. Le coroner McMahon a permis à la famille de disposer du cadavre du défunt et il tiendra son enquête aujourd'hui.

Parmi les passagers qui avaient pris place dans les automobiles qui suivaient celle du marié, il y avait M. et Mme Trefré Bastien, d'Ashuntic, M. et Mme Fred. Bouillon, de Notre-Dame-de-Grâce, Mlle Hélène Lavoie, M. et Mme Théo. Lanctôt, d'Ottawa, M. et Mme Fautoux, M. et Mme Lapalme, cette dernière sœur du défunt, M. et Mme de Grandpré, d'Ashuntic, M. et Mme Corbeau, d'Ashuntic, M. et Mme Antoine Limoges, de l'avenue du Parc, No 1823a, Mlle (A suivre à la page 5.)

DANS LA RUE SHERBROOKE OU DANS LE CHEMIN CREMAZIE

Les ingénieurs municipaux commis à l'étude d'un boulevard pouvant traverser l'île de Montréal sont mis en présence de deux projets. — Le prolongement de la rue Sherbrooke-Ouest offre maints obstacles.

IL NE FAUT PLUS LAISSER DE REBUTS DANS LES PARCS

Autrement la police a ordre de mettre en état d'arrestation les personnes coupables. — A la montagne, il faudrait une armée tous les matins pour nettoyer les pelouses. — Affichage de placards.

Il y a quelques jours la ville, par l'entremise de M. Bauset, greffier, a publié dans les seuls journaux anglais et juifs un avis public disant: que maintes plaintes sont reçues à l'hôtel de ville sur l'état de malpropreté où se trouvent les parcs municipaux, que ces plaintes portent sur les papiers de rebut, les boîtes et les déchets de table qui salissent les pelouses, que les officiers de surveillance ne réussissent pas tous les jours à recueillir un pareil étalage de rebut, qu'en conséquence les contraventions sont prévues que quiconque sera surpris de l'avenir aussi négligent et aussi coupable envers la santé publique sera conduit au poste sans merci.

Aujourd'hui la ville se décide à agir. Le greffier rédige un placard qui sera affiché dans les parcs et, notamment, à la montagne, placard résumant l'avis public qui a été transmis aux journaux. Une fois ces placards affichés, les agents de police seront l'œil ouvert et mettront la main au collet de toutes les personnes coupables.

Dans le parc Manca, le surintendant ne passe pas une année sans signaler cette négligence des pique-niqueurs; ils laissent sur place quantité de rebuts, papier, boîtes et déchets de table, au lieu de prendre soin d'elles.

Le règlement municipal prescrivant aux contribuables un grand soin des parcs publics est le règlement No 270. Sous la rubrique de l'entretien des rues, on trouve en effet l'article 17 qui déclare, entre autres choses: "Il est défendu de jeter ou de déposer dans les rues, ruelles, allées, passages, terrains publics, places publiques, traverses, trottoirs ou cours d'eau municipaux, des cendres, du papier, de la vitre, des déchets, des immondices, des détritus, des animaux morts ou autres matières nuisibles; de les encombrer de voitures, de boîtes, de bois ou de tous autres objets."

LETTRE QUE NOUS RECEVONS D'UN ORANGISTE DE TORONTO

Le règlement "17" sera mis en vigueur. Nous recevons récemment, avec une copie de l'Evening Telegram Toronto, donnant un compte rendu très détaillé de la célébration du 75^e anniversaire de la Confédération canadienne sans en changer un mot. Cette lettre se passe de commentaires. Elle se lit comme suit: (Traduction)

Ste Toronto, July 12th '23. "Pour le Editeur," Le Canada. Monsieur,

I take pleasure in sending you a Toronto "Telegram." So you can see for yourself some of the good times we have in Ontario. I might say that the Orange Order represents 75 per cent of the Protestants of Ontario and though many Protestants are not members of the Orange Association, the Association represents their sentiments. Nine of the ten elected conservative Members of Toronto are Orangemen and more than half of those in the Province are also Orangemen. So regulation No 17 of the School Act will be enforced to the letter. This is a British country and we are going to keep it so. Yours truly, GEO. PARKER.

149, Jarvis St. Bien à vous, (Signé), GEO PARKER, 149 rue Jarvis.

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

L'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture au parlement fédéral, repasse le travail de la dernière session concernant l'agriculture. — Législation concernant le beurre, le lait et la crème falsifiés. — Le Canada est le plus grand fournisseur de blé de l'univers.

L'hon. W. T. Motherwell, ministre de l'agriculture du gouvernement fédéral, vient de publier un résumé de la dernière session concernant l'agriculture. On y lit une foule de renseignements de toutes sortes sur les mesures adoptées par le gouvernement dans le but d'améliorer la condition du cultivateur et de faire écouler ses produits.

Parlant plus particulièrement de l'agriculture, le ministre déclare que le Canada est le plus grand fournisseur de blé de l'univers. Le chanvre est un produit qui peut croître avantageusement dans plusieurs parties de l'ouest et du sud du Canada. Avec ou sans irrigation, il croît librement déjà dans plusieurs endroits. Il pourrait fournir des quantités considérables de matières brutes pour l'établissement d'une industrie de chanvre.

Une législation importante a été passée destinée à contrôler et à régulariser les taux des lacs. Le projet accompli par la commission royale chargée d'enquêter sur les grains a été adopté par le Sénat. Le projet de loi, qui a été adopté par le Sénat, est un autre indice du désir du gouvernement de servir les intérêts de l'agriculture.

Les fermiers apprécieront grandement l'importation au pays de certains animaux de race destinés à perpétuer. Choisis personnellement par M. Archibald, directeur des fermes expérimentales, ces animaux seront distribués dans les diverses fermes expérimentales du pays.

L'AFFAIRE BOISSEAU EN COUR CE MATIN

De nouveaux développements produisent cet après-midi, dans le procès de l'Armand Boisseau, car hier après-midi, un nouveau bref d'ajournement a été pris par le procureur du défendu et est rapportable à 10 heures devant l'honorable juge Gauthier Desautels.

Les procureurs de Boisseau alléguent que la dernière loi provinciale en rapport avec le maintien en prison d'une personne dont la libération a été ordonnée par un juge, ne s'applique pas dans le cas d'Armand Boisseau.

IL S'ASSOMME

Un pompier à bord d'un navire Canadien Pacifique, le Melita, James Smith, 35 ans, est tombé à l'eau hier soir vers 6.30 heures vis-à-vis le bâtiment No 11. Il fut secouru par le constable du havre, zidé d'un autre homme.

Smith se promenait sur le quai quand il glissa ou s'accrocha les pieds dans un obstacle, il tomba à l'eau et le quai et le navire "Cairnbow" dans sa chute il donna violemment la tête sur le côté de ce vaisseau, puis tomba à l'eau d'où il pu remonter en saisissant une corde qu'on lui avait lancée.

Smith fut transporté à l'hôpital Général où les médecins craignent qu'il ne souffre d'une fracture de crâne. Son état est considéré comme sérieux.

Clavigraphes A VENDRE

Smith Premier No. 4 Remington No. 10 2 Empire Standard

Ces clavigraphes sont en bon état et peuvent être examinés à nos bureaux.

La Compagnie de Publication du Canada 73, Rue St-Jacques.